



NAMURMAGAZINE

PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA VILLE DE NAMUR



N° 64

DÉCEMBRE 2009

Sommaire

n° 64 de décembre 2009



2 | FESTIVITÉS

Namur en fêtes | Festival du conte de Boninne
Citadelle aux flambeaux

5 | CULTURE

Expos d'hiver | Courant d'art & Chambres avec vues
Portrait : la boutique d'Odette
Livre : Namur dans les années 50 | Objets du mois
Sur les planches | Théâtre de Namur
Acteur au quotidien | Jardin Passion
Namur - Wisconsin | Nam in Jazz

14 | AGENDA

Rendez-vous d'hiver

16 | SPORT

Portrait Stéfán Lambert : court toujours !
Balades en joëlette | Stages sportifs

18 | SOCIAL

Plan hiver | Logement : priorité pour tous !
Sand pour les mamans | Livres à toi
Pour un hiver solidaire

24 | PROJETS DE VILLE

Projets pour Namur à l'horizon 2010-2012

28 | VIE COMMUNALE

Nouvelles voiries | Archives sous bonne étoile
Maison des citoyens | Calendrier du Conseil communal
Sécurité | Travaux en cours et à venir
Travaux d'égouttage : épuration des eaux usées

36 | MOBILITÉ

Cure de jouvence pour le quartier de l'Ange
Namur de porte en porte
Nouveaux parcs-relais | Navette et parkings en fête
Samedi Mobile | Neige et verglas : même combat !

40 | URBANISME

Schéma directeur pour Bomel et Saint-Servais
Ancien site Acina Materne : rénovation

41 | ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets organiques
Campagne éco-consommation : agenda & cendriers
Ravik Boutik | Zone humide de la Poudrière
Calendrier de collectes des sapins de Noël

44 | CE QUE LES LIEUX DISENT

Champion

Encart : Schéma directeur du sud-est de Namur

ÉDITORIAL



Le Collège communal

Chers voisins,

En cette fin décembre où une ambiance chaleureuse nous rapproche des uns et des autres, permettez-moi de vous appeler ainsi. Ne sommes-nous pas en effet 109.000 voisins qui vivons sur un même territoire communal ? Les décisions prises et les investissements réalisés aux quatre coins de Namur nous concernent tous.

Certains trouvent que Namur n'est pas assez ambitieuse et moderne, alors que d'autres craignent les projets d'envergure et redoutent le changement. Pour construire une ville plus belle et durable, plus dynamique et plus solidaire, le problème n'est pas de voir grand ou petit mais de voir loin.

Les schémas directeurs de Bomel/Saint-Servais et du plateau d'Erpent sont exemplaires de cette nouvelle vision qui prépare l'avenir en partant des problèmes que rencontrent les habitants actuels. En cours d'élaboration, le Plan communal de mobilité de Jambes sera également un outil au service de la collectivité et de son mieux-être. Une autre innovation intéressante est le lancement d'une collecte sélective des déchets ménagers organiques : trier davantage pour moins gaspiller, c'est agir maintenant pour préserver l'avenir.

Mais trêve de propos sérieux, Namur a revêtu ses habits de lumière !

Profitez de ces quelques jours de fêtes pour savourer une balade en ville, déguster le vin chaud du marché de Noël, admirer les plus belles vitrines de nos commerçants, écouter un concert au profit d'un projet humanitaire ou découvrir une exposition sur la magie de Noël.

En 2010, nous serons certainement plus heureux si nous apprenons à cultiver la patience, l'optimisme, la sagesse, l'humour et l'attention aux autres.

Au nom du Collège et du Conseil communal, c'est tout le bien que je vous souhaite pour l'an neuf.

Arnaud Gavroy

Premier Echevin



NAMUR

Ilu Nathalie Polfiel

EN FÊTES !

Vitrines et chalets décorés, toits enneigés, patinoire illuminée... En décembre, Namur enfile ses habits de fête et offre une belle palette d'animations sur les villages de Noël.

L'occasion notamment de savourer l'un de ces plats qui chatouillent les papilles et font rire les ventres quand le thermomètre a le mercure dans les chaussettes !

■ www.ville.namur.be
www.marche-de-noel.be
 Maison du Tourisme – tél : 081 24 64 49

DÉCEMBRE À LA CARTE

Village de Noël jusqu'au 3 janvier

Place d'Armes : ouvert tous les jours (12h-19h)
 Nocturnes les samedis 5, 12 et 19 /12 (19h-22h)

Tous les samedis : confréries (13h), La Hotte du Père Noël (14h) et chorale (15h)

Tous les dimanches : confréries (13h) et groupe musical (16h)

Rue de Fer : ouvert tous les jours (12h-19h) sauf les dimanches 6 et 27 /12

Tous les samedis : fanfare (14h) et folklore (15h)

Patinoire du 12 décembre au 3 janvier

Place du Grognon : ouvert en période scolaire (10h-20h) et pendant vacances (12h-20h)

Nocturnes les samedis 12 et 19 /12 (20h-22h)

Animations pour enfants les mercredis et samedis après-midi

Animations foraines jusqu'au 3 janvier

Places de l'Ange (dès le 4 décembre) et du **Grognon** (dès le 12 décembre)

Commerces en fête

Ouverture exceptionnelle des commerces namurois les dimanches 13, 20 décembre et 3 janvier (13h-18h)

Concours « La plus belle vitrine de Noël » au centre-ville et à Salzinnes

Balades guidées

« Le vieux Namur by Night » les 5, 12 et 19 /12

Départ (18h) : Centre Info touristique de la Halle Al'Chair - tél : 081 24 64 49

Les festivités de fin d'année viennent de débiter à Namur avec l'ouverture des Villages de Noël, place d'Armes et rue de Fer. Plus de 80 chalets proposent des idées cadeaux sous la forme d'objets de déco, de jouets, bijoux, santons, bougies, chapeaux, artisanat d'art... Le charme des villages de Noël se vit aussi dans les plaisirs immédiats. Au menu, chocolat, massepain, salaisons, boudins, glühwein, tartiflette, champagne...

Chaque jour de la semaine, le grand chalet de la place d'Armes accueillera concerts et animations. Le samedi, fanfares, chorales et groupes folkloriques apporteront leurs notes guillerettes sur les villages de Noël et dans les rues avoisinantes.

Pour les enfants, des activités seront proposées dans la Hotte du Père Noël : jeux en bois, création de bougies, magicien, marionnettes...

L'occasion de faire quelques pauses récréatives entre deux emplettes et de visiter les crèches permanentes sur la place d'Armes.

Chaque samedi et dimanche, des confréries présenteront leurs spécialités, dégustations à l'appui.

Entre les petits gris, la tarte, la Vi Keute, le peket et la Gribousine, les occasions ne manqueront pas de savourer nos produits du terroir. A quelques pas de là, place du Théâtre, un stand de l'Office des Produits wallons s'ouvrira, le 19 décembre.

Les amateurs de glisse devront patienter encore quelques jours pour fendre la glace. C'est le 12 décembre que sera inaugurée la patinoire couverte sur le Grognon. Premiers tours de chauffe gratuits entre 17h et 18h ! En plus de la patinoire et des animations foraines, le Grognon abritera des chalets de restauration et, nouveauté, une maison en pain d'épice qui devrait séduire les bambins.

Ajoutez à cela des balades en calèches tous les week-ends ainsi qu'un large choix de spectacles, des concerts de Noël et des expositions que nous vous présentons dans ce magazine.

Le traditionnel feu d'artifice du Grognon clôturera l'année sur une note joyeuse et des couleurs pleines les mirettes, le 31 décembre à minuit.

UN FESTIVAL QUI CONTE À BONINNE



**Les 6 et 7 février prochains,
le Festival du Conte de Boninne présente
vingt spectacles pour petits et grands
autour du thème de la forêt.**

À l'initiative de ce festival, l'Association des enseignants de l'école de Boninne. Son ambition ? Diffuser une image dynamique de cette petite école de village à travers un événement de qualité qui touche un large public. Mission accomplie ! Chaque année, la foule est au rendez-vous et la dernière édition a réuni 1200 spectateurs.

Pour ce quatrième rendez-vous, les organisateurs ont fait appel à des conteurs en majorité professionnels mais ils ont aussi craqué pour quelques amateurs prometteurs. En tout, plus de vingt spectacles seront présentés. La forêt, source de richesses et de vie, de contes et de mythes, servira de fil conducteur. Elle apparaîtra au détour d'une histoire, peuplée de figures bienveillantes ou mal intentionnées, fantastiques ou bien ancrées dans la réalité.

Le temps d'un week-end conté, la petite école de Boninne aura donc des accents boisés, ses classes se transformeront en salles de spectacles et sa cour de récré abritera un espace de restauration chauffé. Le tout dans une ambiance familiale et chaleureuse en compagnie de petits êtres sylvestres et malicieux !

- **École communale**, 246 route de Hannut à Boninne
www.ecoledeboninne.be
Festival du Conte – tél : 081 20 07 41 (après 18h) ou
par mail festivalduconte@gmail.com

NOËL AU CHAUD

En décembre, la Ruelle aux Baladins propose deux pièces bien de circonstance. Après « Un conte de Noël » de Charles Dickens (du 4 au 6 décembre), qui devrait ravir les amateurs d'histoires truffées d'humour et de bons sentiments, place au mythique et désopilant « Père Noël est une ordure » (du 18 au 20 décembre), qui ne manquera pas de dilater tous les zygomatiques engourdis par le froid de l'hiver. Pour suivre, Alain Rochette et son équipe proposent de conjurer la mort par le rire grâce au spectacle « Quand les femmes s'en mêlent » (du 15 au 24 janvier).

- **La Ruelle aux Baladins**, 31 rue Général Michel à Namur
tél : 0495 22 77 45
www.laruelleauxbaladins.be



Marianne Grimont © www.namurimage.be

PIÈCES MONTÉES

Janvier, les festivités sont terminées, rien à la télé, marre du PC, déjà tout vu au ciné... Un petit tour au théâtre pour s'évader ? Voici un florilège de spectacles pour les enfants cet hiver.

Je suis libre ! hurle le ver luisant par le Théâtre des Zygomars au Grand Manège (30/1), une suite de tableaux dansés, ponctués d'émotions et d'images, de jongleries et d'acrobaties... **Quand j'étais grand** à la Maison de la Culture (31/1), l'histoire de Nino et de Nina, 10 ans, des rêves pleins la tête et des nuits noires qui les attendent... **Hana-Bi silencieux** au Grand Manège (6/2), un homme qui vagabonde dans un bric-à-brac d'objets et de souvenirs... **La légende merveilleuse de Godefroy de Bouillon** par les Royales Marionnettes au Grand Manège (27/3), l'épopée d'un va-t-en guerre investi d'une mission, paraît-il, divine. Un spectacle animé par des marionnettes qui ne manient pas la langue de bois !

- **Théâtre de Namur** – tél : 081 226 026.
www.theatredenamur.be

CONTES ENGUIRLANDÉS

Aux jours les plus sombres de l'année, les conteuses vous convient à une veillée familiale suivie d'un goûter dans leur doux foyer de la rue des Brasseurs. Rendez-vous le 19 décembre (15h) pour vivre un moment privilégié et vous réchauffer les pieds, l'âme et le cœur !

Si vous souhaitez poursuivre ces aventures contées, la Maison du Conte propose des histoires de mariages (23 janvier) et des contes d'amour à la chinoise (le 13 février).

- **Maison du Conte**, 170 rue des Brasseurs à Namur
tél : 081 22 91 10 • www.maisonducontenamur.be

BONHOMME HIVER ET LES FEUX DE LA MORT

Drôle d'existence que celle de Bonhomme Hiver. À peine a-t-il pointé le bout de sa carotte que déjà, on prépare le bûcher qui mettra fin à ses jours. Au premier dimanche du Carême, le 21 février, le bonhomme blanc sera hissé au sommet du Grand feu de Bouge pour périr dans les flammes.

Outre le bûcher de Bouge, le plus vieux et le plus grand de Belgique, six foyers seront allumés vers 19h dans la vallée namuroise. Quiconque verra ces sept feux en même temps sera protégé, l'année entière, des sorcières et grimaciers. Toujours ça de pris !

Le Grand Feu de Loyers anticipera le mouvement, le 13 février (dès 19h) avec cortège, jugement de la Macrâle Justine, mise à feu et feu d'artifice.

- **Confrérie du Grand Feu Traditionnel de Bouge**
tél : 081 73 33 33
users.skynet.be/grandfeudebouge

LA CITADELLE

AUX FLAMBEAUX

Découvrez la magie et les dessous de la Citadelle en parcourant le site à la lueur des flambeaux. De janvier à mars, des visites guidées dévoileront en clair obscur le rôle stratégique et les aspects plus romantiques du site !



Le Général Delfontaine compte divulguer les secrets défense de la Citadelle.

4

Créée à l'occasion des Journées du Patrimoine, « **Une défense en béton** » (16 janvier à 18 h) retrace l'histoire militaire de la Citadelle, de la construction des forts de Meuse par le général belge Brialmont, fin 19e siècle, à la démilitarisation complète du site, en 1977. C'est le Général Delfontaine, commandant du VIIe Corps d'Armée en mai 1940, qui assurera le guidage. Ce chef de guerre connaît les souterrains comme sa poche car il fut l'un des derniers à utiliser les entrailles de la Citadelle à des fins purement militaires. Il évoquera les bâtiments disparus, le génie de Vauban et les recoins classés « secret défense » du site.

Après les armes, place au charme avec « **La balade Saint-Valentin** » (13 février à 18h et 20h) qui fera la part belle aux intrigues amoureuses à travers les époques. Cette balade placée sous les auspices de Cupidon charmera également les papilles gustatives : elle sera ponctuée de dégustations dans des lieux de restauration comme la taverne du Troll qui trinque (à Terra Nova), les Volets gris ou encore le Casino Club au pied de la Citadelle.

Ce qui nous amène à la balade printanière « **La Belle Epoque** » (20 mars à 19h). Nous sommes à la fin du 19e siècle, Léopold II règne sur une Belgique prospère et en paix.

Namur coule des jours heureux, protégée par les fortifications du Général Brialmont. Résultat, on s'offre le luxe de démilitariser la Citadelle, à l'exception de Médiante et Terra Nova. Sous l'impulsion du Roi Bâtitteur, le plateau du Champeau se mue en lieu de villégiature et de promenade. Un grand hôtel, deux routes panoramiques, une ligne de tramway et un stade des jeux agrémenté d'un théâtre de verdure voient le jour tandis que d'élégantes villas vont éclore dans des quartiers arborés. Cet environnement de rêve servira donc de décor à la balade « **La Belle Époque** » qui conjuguera découverte de la nature et patrimoine. Au-delà des balades aux flambeaux, le service Citadelle a concocté de nouvelles chasses au trésor à l'intention des enfants. Après le Troll de la Citadelle, les chevaliers et les pirates, place aux « **Mille et une nuits** » (5-8 ans) et à « **Fort Bayard** » (8-12 ans). En famille ou avec l'école, une manière originale de remonter le cours de l'histoire et, à l'occasion, de fêter son anniversaire !

HOMMAGE À GEORGES HOBÉ EN 2010

En plus de l'exposition « La vie de château » et des balades traditionnelles (Médiévale, Terminièrè ...) et de la « Belle Epoque » transformée en jeu de piste, la Citadelle rendra hommage, dès le printemps, à l'**architecte Georges Hobé**. Il est le maître d'œuvre du Stade des Jeux et du Théâtre de Verdure qui fêteront leurs cent ans en 2010.

Au programme, la balade « De Jean 1^{er} à Hobé » et l'exposition consacrée à Georges Hobé par les élèves de l'Ilon Saint-Jacques et les Archives photographiques namuroises avec mise en valeur du Stade des Jeux et du Casino de Namur.

■ **Balades aux flambeaux** : 7,50 € / 10 € (sauf St Valentin). Réservation obligatoire à la Citadelle – Terra Nova
tél : 081 65 45 00
www.citadelle.namur.be
Site de Terra Nova accessible aux promeneurs du lundi au dimanche de 10h à 17h sauf pendant la période de fermeture.

annuelle du 21 décembre au 1^{er} janvier.

© David Rivir

PLUS DE 260.000 VISITEURS

À LA CITADELLE EN 2009 !

La saison touristique de la Citadelle s'est clôturée sur une bonne note avec un bon millier de promeneurs lors des balades « Halloween » et « La Citadelle, une défense en béton » qui s'ajoutent aux 55.000 personnes qui ont participé aux événements mis en place par le service Citadelle (Médiévales, Baladins du Miroir, Armée romaine...).

Si l'on tient compte de toutes les visites guidées (25.000 visiteurs cette saison !) et de la fréquentation des autres sites (Parc attractif, Parfumerie Delforge, Belvédère, tavernes...), la Citadelle a accueilli plus de 260.000 visiteurs en 2009 !

L'été 2010 s'annonce déjà festif avec la pièce de Jacques Neefs adaptée de la série BD Sambre (juillet) et l'arrivée de la Mir Caravane rassemblant les plus grandes compagnies internationales de théâtre itinérant (août). Plus d'infos dans notre magazine de mars.



L'Attrapade
pastel,
crayon et
aquarelle

MONSTRES & MERVEILLES AU MUSÉE ROPS

Le musée Félicien Rops vient de s'enrichir de nouvelles œuvres majeures de l'artiste namurois. Il s'agit de « L'Attrapade », « Curiosité et comparaisons » et « Nubilité ». Ces trois merveilles sont à découvrir dans les salles permanentes du musée. Toujours au Musée Rops, il vous reste encore quelques semaines pour parcourir l'exposition **Mihaly Zichy et Gustave Doré, deux monstres de génie**. Elle réunit des centaines de dessins et gravures réalisées au 19^e siècle par ces deux artistes. Si vous souhaitez marier arts plastiques et musique, le Musée Rops proposera, le 11 décembre à 12h, un concert de Sophie Hallynck et les élèves de l'IMEP qui interpréteront des pièces du célèbre compositeur romantique Franz Liszt (réservation au 081 77 67 55).

Du 23 janvier au 16 mai, le Musée Rops accueillera une exposition consacrée à Gustav-Adolf Mossa (1883-1971), artiste niçois considéré comme le dernier grand peintre symboliste français.

EXPOSITIONS À DÉCOUVRIR

Faux-Semblants à la Maison de la Culture de Namur (jusqu'au 27 décembre)

Lydia de Meuter à la Galerie Détour de Jambes (jusqu'au 26 décembre)

Les Fonts baptismaux romans et les pré-Eyckiens au Musée des Arts anciens du Namurois (jusqu'au 31 décembre)

Eloi, Orfèvre du roi (jusqu'au 31 décembre) et 50 ans des Masuis et Cotelis Jambois (du 15 janvier au 15 avril) à la Seigneurie d'Anhaive à Jambes

Terra, photos de Sebastio Salgado (du 7 au 30 janvier) et **Abécédaires** (du 4 au 28 février) à la Bibliothèque Communale de Namur

Artisan au travail (du 8 au 31 janvier) et **Rétrospective des Photographes de presse** (du 5 au 28 février) à la Galerie du Beffroi à Namur

Plus d'infos dans l'agenda sur
www.ville.namur.be

EXPOS D'HIVER

NOËL

MIS EN BOÎTES

En fin d'année, le service de la Culture a pris l'habitude de présenter, à la Galerie du Beffroi, des expositions colorées susceptibles de toucher à la fois l'imaginaire des enfants et des adultes. Après les livres animés et les vieux jouets, voici « **Noël d'antan, Noël de fer blanc** ». L'exposition, qui a débuté en novembre, réunit des boîtes décorées sur le thème de Noël, prêtées pour l'occasion par Yvette Dardenne qui possède la plus grande collection du genre au monde ! Plus de 53.000 boîtes sont rassemblées dans sa maison-musée et plusieurs bâtiments à Grand-Hallet, près de Hannut.

Certaines remontent à l'époque victorienne (1868). Les « rolls royce » des boîtes s'appellent Huntley&Palmers, Peek Frean, Mac Vitties & Price. Leurs petites sœurs françaises se nomment Lu ou Olibet. Sans oublier les boîtes commémoratives à l'effigie des Familles Royales. Toutes ces boîtes lithographiées ont connu plusieurs vies. « *A l'origine, elles renfermaient des biscuits, du café, du thé, du cirage, des cigares... Comme on ne jetai rien à l'époque, nos parents les conservaient pour y mettre épingles, plumes d'écoliers, crayons, photos, bonbons, souvenirs... On les retrouve aujourd'hui dans des greniers ou des brocantes. Certaines sont usagées, mais je les trouve toutes belles car elles racontent une histoire !* ».

Ces boîtes en fer-blanc aux origines les plus diverses nous content Noël dans le monde, la crèche, les anges, le sapin et Saint-Nicolas qui a inspiré le personnage



de
Santa
Claus aux
Etats-Unis.

Les petits gourmands apprécieront les boîtes de Panettone, délicieuses brioches italiennes fourrées de fruits confits. On pourra admirer de merveilleuses boîtes cadeaux aux formes les plus variées - petit train, voiture, trompette, guitare, soldat, animal - qui ont fait le bonheur des enfants par le passé. Yvette Dardenne sera présente régulièrement pour vous faire partager sa passion et vous guider dans cette exposition surprenante qui devrait plaire aux enfants. Après l'expo, ceux-ci pourront dessiner et même rédiger leur missive au Père Noël avant de la glisser dans une grande boîte aux lettres, destination Pôle Nord. Nicnac et guimauve les attendront à la sortie.

À découvrir également, l'exposition « **Traditions de Noël au Danemark** » à la Bibliothèque de Namur (jusqu'au 2 janvier) et pour le plaisir des sens, « **Pétale et chocolat** » au Musée de Groesbeek de Croix (jusqu'au 21 février).

■ « **Noël d'antan, Noël de fer blanc** » jusqu'au 3 janvier à la Galerie du Beffroi, ouverte de 11h à 18h en semaine & de 12h à 18h le dimanche.

Service de la Culture
tél. 081 24 64 36.

COURANT D'ART DANS LE VIEUX NAMUR

Deux nouveaux lieux conjuguant art et douceur de vivre se sont ouverts cet automne dans les vieux quartiers de Namur. L'initiative revient à deux Namurois profondément attachés à leur ville et désireux de s'impliquer corps et âme dans la vie culturelle.



À quelques pas de la rue des Brasseurs et de ses hauts-lieux culturels (Musée Rops, Maison de la Poésie, Maison du Conte, Hypothésarts, Namur en Mai...), la rue du Président offre aux promeneurs, en plus du charme de ses vieilles bâtisses, des lieux où l'on aime s'attarder : tables gourmandes, bouquineries, antiquaires, boutiques de mode... C'est dans ce quartier piétonnier, à côté de l'école Sainte-Marie, que **Jean-Claude Guéry** a ouvert ses **Gîtes du Vieux Namur**. Il s'agit d'une ancienne maison reconverte en quatre petits gîtes citadins décorés avec goût. « *Leurs noms - Caracole, Confluent, Bia Bouquet et Citadelle - résument bien l'identité namuroise et illustrent l'accueil chaleureux et le charme singulier de Namur !* ».

Sensible à l'art, Jean-Claude Guéry souhaite ouvrir occasionnellement cet espace à des artistes plasticiens comme Michel Ciparisse qui

a éterné les lieux en septembre, mais aussi aux musiciens, hommes de lettres ou photographes. Les images de Marianne Grimont et de Marc Antoine ornent les murs des gîtes et évolueront au fil de l'actualité namuroise. Le site internet des gîtes renvoie lui aussi aux événements qui rythment la vie de Namur. Les Gîtes du vieux Namur participent ainsi au dynamisme du quartier et plus largement, au développement touristique de sa ville.

A quelques mètres de là, l'artiste **Patrick Quinot** a décidé d'ouvrir un espace de restauration au cœur de son atelier de création. « *Allier l'art et la cuisine, c'est une façon pour moi de répondre à une situation d'urgence, nourrir l'âme et le ventre du public pour subsister, émouvoir l'autre et survivre en restant ce que l'on est, sans faire de compromis désastreux pour l'œuvre menée depuis près de 15 ans !* ».

Désormais, Patrick Quinot occupe donc ses journées entre tableaux et fourneaux. Il entend être créatif aussi bien dans son art que dans les mets qu'il concocte. Le soir, son **Atelier Espace Rencontre** se mue en petite salle de spectacle : amis, chanteurs, musiciens, comédiens s'y produisent. Après des concerts de musique jazz manouche, celtique et classique, place aux romances russes, les 11 et 12 décembre, avec le groupe « Oukamina ». Une belle occasion de partager des moments d'intimité et de découverte artistique.

■ **Les gîtes du Vieux Namur**

32 rue du Président
tél. 081 40 10 33
www.lesgitesduvieuxnamur.be

■ **Atelier Espace Rencontres**

36 rue du Président
tél. 0476 56 84 47
www.patrickquinot.com



« CHAMBRES AVEC VUES » EN MARS

ARTISTES, MOBILISEZ-VOUS !



© Patrick Quinot

Vous êtes artistes, confirmés ou amateurs, et vous souhaitez montrer vos talents au grand public ? Il vous reste une dizaine de jours pour vous inscrire au parcours artistique « Chambres avec vues » organisé les 20-21 et 27-28 mars dans toute la commune. L'événement est ouvert à toutes les disciplines artistiques : peinture, sculpture, vidéo, design, photo, performances, stylisme... Pour l'**Echevine de la Culture et du Tourisme Anne De Gand**, « Chambres avec vues » constitue une belle occasion de relancer l'activité touristique à une période très calme de l'année. « *L'ambition est de faire découvrir l'art d'aujourd'hui en permettant à un grand nombre de créateurs, qu'ils soient étudiants aux Beaux-Arts, peintres du dimanche, photographes amateurs ou stylistes passionnés, de présenter leurs œuvres aux Namurois dans un cadre qu'ils choisissent eux-mêmes : un appartement, la maison d'un ami, la vitrine d'un magasin* »...

La volonté de la Ville est aussi de favoriser un dialogue entre les artistes et des visiteurs qui ne sont pas forcément adeptes des musées ou des galeries d'art.

Fiche d'inscription à télécharger sur www.ville.namur.be (rubrique Culture-Tourisme) et à renvoyer au Service de la Culture, Hôtel de Ville à 5000 Namur pour le 31 décembre 2009

CÉRAMIQUES DE NAMUR

LA BOUTIQUE D'ODETTE

Les Céramiques de Namur, vous connaissez ? C'est le nom de cette boutique installée rue des Brasseurs depuis plus de 50 ans. Sans doute l'une des plus vieilles boutiques de Namur. Une véritable institution ! Depuis son ouverture, en 1953, la déco n'a pas changé. Une grande pièce aux allures de cabanon avec un long comptoir en rondins de bois, une étagère de guingois, des petites tables basses un rien rustique, des carrelages anciens de style mosaïque au sol et au plafond, des moulures toutes craquelées et jaunies par le temps... Partout, des céramiques, des centaines de céramiques, des petites, des grandes, des crucifix, des assiettes, des cendriers, des poteries, des pendentifs, des luminaires... La maîtresse des lieux, c'est Odette Dijoux, au four et au moulin depuis un demi-siècle ! Sa boutique a peut être un côté vieillot, mais c'est ce qui fait son charme. Elle a une âme et attire aussi bien les Namurois que les touristes étrangers en quête d'objets souvenirs et de cadeaux personnalisés.

Odette Dijoux est une Namuroise pure souche. Elle est née en 1921 rue Saint-Jean à Namur, a été baptisée à Saint-Loup et a grandi à Saint-Servais où ses parents ont construit une maison qu'elle habite toujours avec son mari. À 25 ans, Odette suit les cours de peinture d'Albert Dandoy puis se tourne vers la céramique en compagnie du professeur Maryse Roginster. Le directeur de l'Académie, Roger Lambot, lui propose de continuer dans cette voie. Odette décide donc d'ouvrir son atelier-boutique, rue de Brasseurs. Nous sommes en 1953. Quelques années plus tard, elle représente la Belgique à l'exposition universelle de Bruxelles. Ses céramiques aux motifs floraux, animaliers ou plus abstraits séduisent des visiteurs venus du monde entier. Des pièces imprégnées de « l'esprit 58 » circulent aujourd'hui encore à travers le monde grâce à internet ! Dans sa boutique de la rue des Brasseurs, certaines pièces évoquent l'esprit Flower Power des années 70 mais le thème dominant reste le folklore. « *Je reçois des touristes américains, japonais, chinois qui souhaitent ramener un souvenir de Namur. Les escargots ont beaucoup de succès, mais aussi le Coq wallon, les Molons, les Echasseurs, les Canaris...* »



© Sophie Dandoy

Don Juan d'Autriche et les armées napoléoniennes ont aussi la cote, de même que les motifs religieux, Jésus, la vierge Marie et tous les saints possibles et imaginables. « *Lorsqu'on me commande un nouveau saint, je fais des recherches dans des livres mais je dois parfois un peu broder, imaginer en fonction de l'époque quelle allure ils pouvaient avoir, comment étaient-ils habillés ?* ». Odette réalise aussi des assiettes nominatives pour les naissances et, en cette période de fin d'année, les crèches de Noël sont fort demandées.

Si la boutique côté rue des Brasseurs mérite le détour, l'antre d'Odette, c'est son atelier situé à l'arrière du magasin. Une pièce immense pourvue d'une grande baie vitrée donnant sur la Sambre. Dans cet atelier, utilisé dès le 17^e siècle par les brasseurs namurois, Odette a fabriqué, cuit et peint des milliers de céramiques.

Une fois décorées, les oeuvres garnissent les vitrines et étagères de la boutique en attendant d'accrocher le regard d'un visiteur. Quant aux pièces à l'état brut, elles s'accumulent dans cette pièce où l'horloge du temps semble s'être arrêtée. Sur les murs, des articles de journaux et des photos des personnalités qui ont marqué l'histoire ou la vie d'Odette : John Kennedy, Che Guevarra, Georges Brassens, Jean Moulin, Albert Dandoy... Ça et là, des affiches des Fêtes de Wallonie, de théâtre ou d'expositions. Pendant de nombreuses années, Odette a en effet côtoyé les artistes namurois qui ont, comme elle, fréquenté l'Académie des Beaux-Arts : Jean-Marie Van Espen, Louis-Marie Londot, Luc Perot, Pierre Dandoy... Certains ont percé dans le domaine de la peinture ou de la sculpture, d'autres dans la photographie. Odette, à force de travail, s'est fait un nom dans la céramique et ses œuvres animées par une force tranquille participent au rayonnement de Namur. Dans son petit magasin, Odette est sans doute l'une de nos meilleures ambassadrices.



■ **Céramique de Namur**
17 rue des Brasseurs
tél. 081 22 75 64.

LES FIFTIES

EN IMAGES



Les Archives photographiques, avec la complicité du Studio Real Print, éditent chaque année un nouvel ouvrage qui met en lumière les trésors d'images conservées sur Namur depuis parfois plus d'un siècle. Après « Départ vers la Citadelle à la Belle Epoque » paru en

2008, leur nouvel album évoque les Années 50 dans une optique résolument festive à travers l'objectif de trois photographes, Emile Pierre, Robert Pennart et Jacques Bouton. On laisse de côté la guerre froide, la guerre de Corée, la catastrophe du bois du Cazier et autres actualités dramatiques pour se plonger dans l'ambiance des fêtes, des corsos fleuris, des Bragards de Jean Biétrumé Picard et des défilés d'élégance automobile avec des vedettes de la chanson et du cinéma comme Martine Carole, Juliette Gréco et Charles Aznavour. On retrouve également des scènes de rue, la vie en bord de Meuse (avec l'arrivée du maillot deux pièces !) et, dans un autre registre, les grands chantiers comme la construction du pont des Ardennes, du téléphérique ou de la Maison de la Culture.

Avant d'aborder cette décennie, les auteurs du livre ont souhaité mettre en exergue des photos de la Libération de Namur par les troupes américaines (« *Cigarettes for papa, chocolat for maman et chewing-gum for me* »). Pour Pierre-Paul Dupont, on comprend mieux le climat joyeux et festif qui se dégage des images sélectionnées si l'on se souvient de l'époque de privations, de destructions et de deuils occasionnés par la guerre. « *C'est une explosion de joie après tant d'années de souffrance !* ».



■ **Namur années 50**
En vente au prix de 28 € dans les *Night & Day* et les librairies namuroises ou aux éditions Studio Real Print
tél : 0475 41 91 35.

■ **Archives photographiques namuroises**
10 rue Saint-Nicolas à Namur

LES OBJETS DU MOIS

BUSTES DE BUFFON ET BOILEAU

Quand la Ville de Namur rachète l'Hôtel de Groesbeeck de Croix en 1935, il n'y reste plus grand-chose comme mobilier, à part quelques objets sans grande valeur. Il faut le meubler, ce que font la Ville, les Amis de l'Hôtel de Groesbeeck de Croix et la Société archéologique, en tâchant de reconstituer l'atmosphère d'une demeure patricienne du 18^{ème} siècle. Sensible à la création de cette nouvelle institution muséale, l'Etat met plusieurs pièces en dépôt, parmi lesquelles ces deux bustes posés de part et d'autre de l'entrée, Buffon (1707-1788) à gauche et Boileau (1636-1711) à droite. Talent multiple, le premier fut la cheville ouvrière de l'« Histoire naturelle générale et particulière », mais il est aussi précurseur de la théorie de l'évolution. De son côté, Boileau, satiriste à qui l'on doit « *L'Art poétique* », fut aussi historiographe de Louis XIV. Ces deux bustes ornaient le parc du domaine de Wespelaar, entre Malines et Louvain, qui était considéré au début du 19^e s. comme l'un des plus beaux parcs du pays. Ils ont été réalisés en pierre blanche de France par le portraitiste **Gilles-Lambert Godecharle** (Bruxelles, 1750-1835) en 1816 et 1817. Une inscription y évoque les personnages. Ainsi pour Boileau, « *Rien n'est beau que le vrai* » et pour Buffon « *Naturam amplectitur omnem* » (il embrasse la nature entière).



■ **À découvrir au Musée de Groesbeeck de Croix**
3 rue Saintraint à Namur – tél : 081 24 87 20

DANIEL DANS LA FOSSE AUX LIONS

Cette plaque-boucle à décor chrétien de Bouvignes (Dinant) aurait été trouvée en 1897 au lieu-dit Bouillet (ou Bouyet). On entend par « plaque-boucle » une plaque de métal, fer ou bronze, servant à attacher à la ceinture la boucle proprement dite. Les plaques-boucles de grande dimension sont fréquentes à l'époque mérovingienne et portent souvent un décor, la plupart du temps simplement géométrique. Ici, il s'agit d'une scène figurée, gravée très schématiquement dans le bronze, représentant un orant entre deux animaux de grande taille, probablement *Daniel dans la fosse aux lions*. La plaque-boucle de Bouvignes, de style aquitain, date du 7^e siècle. A ce jour, il s'agit d'un exemplaire unique en Belgique.



■ **À découvrir au Musée archéologique**
21 rue du Pont à Namur – tél : 081 23 16 31

Ces deux musées communaux sont gratuits le premier dimanche du mois. Plus d'infos sur www.ville.namur.be rubrique « Culture »

SUR LES PLANCHES

SHERPA

Après avoir partagé leurs intranquillités respectives autour d'un Spéculoos dans *Trois secondes et demie*, Jean-Michel Frère et Philippe Vauchel se retrouvent « au bord de la mère », pour siroter gaiement quelques questions existentielles.



LE GENRE : Seul en scène et dans la vie, parfois.

L'HISTOIRE : C'est l'histoire d'un homme qui est resté une éternité dans le ventre de sa mère. Conséquence pour ce post-maturé : il est né avec un cœur gros. Pas un cœur gros comme un cœur de cheval, ni comme un cœur de cerf, mais au moins comme plusieurs cœurs de sanglier ou de porc... On protège les bébés phoques, on protège la couche d'ozone... Qui protège les cœurs gros ? Quelle place pour eux dans notre monde ?

« Tu es né avec un cœur gros, mon fils ! C'est magnifique ! Tu pourras grimper haut et porter lourd ! »

LES PROTAGONISTES : Philippe Vauchel (photo), pensionnaire au Grand Manège | une maman, des morts et des « ceux à naître » | Jean-Michel Frère, metteur en scène.

L'UNIVERS SONORE : Dans la tête, tous les disques de Léonard Cohen en boucle !

EXTRAIT : « Mon fils, si ton cœur gros est trop lourd, dis tes prières à Jésus Triste, il te comprendra lui au moins... ».

■ Du 10 décembre au 9 janvier (20h30)
au Grand Manège.
Réservations au 081 226 026
www.theatredenamur.be



Marianne Grimont © namurimage

JE SUIS LIBRE ! HURLE LE VER LUISANT

Un spectacle de Jean-Michel Frère librement inspiré de tableaux de Pierre Alechinsky

LE GENRE : Spectacle pluridisciplinaire.

L'HISTOIRE : Pas d'histoire, il s'agit d'un spectacle visuel dans lequel danse, acrobaties, jongleries, projections vidéo et sons se répondent pour proposer un parcours d'émotions et d'images. Titre d'une œuvre de l'artiste belge Pierre Alechinsky, « Je suis libre ! hurle le ver luisant » est la rencontre étonnante du break, du cirque, de la vidéo et de la peinture. Chaque tableau projeté fait l'objet d'une traduction libre et totalement subjective des sensations, émotions et humeurs éprouvées face à l'univers du peintre.

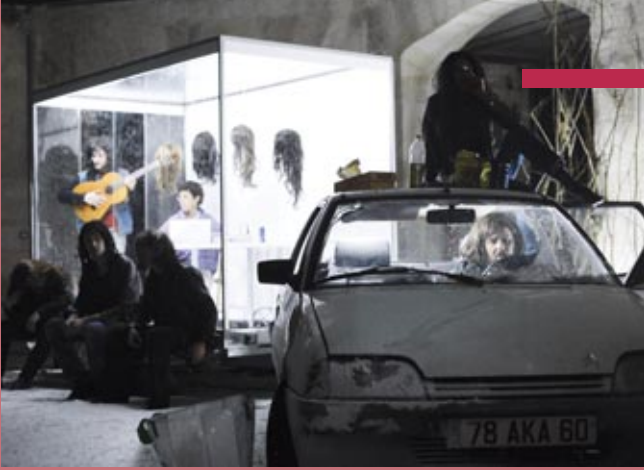
LES PROTAGONISTES : Jean-Michel Frère, conception et mise en scène | sam*, Vj | Gaspard Herblot, jongleur, slameur et beatboxer | Saïd Ouadrassi et Youssef Fennane, chorégraphes et danseurs | Yannick Duret, slameuse et comédienne.

L'UNIVERS SONORE : Grand écart entre la musique « sérieuse » de Chostakovitch et l'électro suédoise de Trentemoller, en passant par la DJ berlinoise Ellen Allien et le beatbox live de Gaspard Herblot.

EXTRAIT : « C'est le zoo des os où tout dégringole, où des poissons me sortent du cerveau en farandoles. Des nœuds de pansements, des cheveux qui se collent. Des fantômes à vélo, c'est le carnaval des gueules qui tombent, des squelettes pieuvres, des corps en vrac, ces cœurs en briques, des sentiers étriqués, des vides que personne n'habite, des niches que des pieuvres abritent, des seins griffés, des seins comme des culs, des femmes giflées, des majordomes affligés, des mammifères pleins de vices infligés, des corps imbriqués, des sourires impliqués, des coqs dans les labyrinthes, des nids de poules et des sentiers escarpés, des faces de clowns carrées dans des cases étriquées ».

L'ARGUMENT CHOC : Une heure de pur bonheur, on ne va pas cracher dessus !

■ Du 26 au 30 janvier au Grand Manège.
Réservations au 081 226 026 • www.theatredenamur.be /
Photos&vidéos sur www.victorb.be



La Mélancolie des Dragons © Pierre Grosbois

Théâtre de Namur
 tél : 081 226 026
www.theatredenamur.be
www.sunproduction.be

AGENDA

THÉÂTRE DE NAMUR

Du 15 au 17 décembre

Neige

Nouveau spectacle de Michele Anne de Mey porté par la 7e Symphonie de Beethoven, déclinée en quatre mouvements comme autant de saisons.

22 décembre

Les deux canards

Une comédie savoureuse signée Tristan Bernard avec Ivan Le Bolloc'h et Virginie Hocq entourés d'une dizaine de musiciens en costume d'époque.

Du 05 au 09 janvier

Art

Couronnée par deux Molières, cette comédie à succès de Yasmina Reza mise en scène par Adrian Brine confronte trois amis et une oeuvre d'art... un tableau blanc de blanc !

Du 12 au 20 janvier

Cet enfant

Décliné en dix petites histoires écrites sous la plume magnifique de Joel Pommerat, la pièce aborde, avec justesse mais aussi humour, la difficile réalité quotidienne d'une relation enfant-parent.

13 janvier

Talweg et les Symbolistes

Se payer une bonne tranche de rire, c'est peut-être la meilleure chose qu'on puisse s'offrir à pareille époque... Illustration à grands coups de mimiques et de gestes avec ce spectacle de Jos Houben !

16 janvier

Concert Jane Birkin

Après « Arabesque » et « Rendez-vous », Jane Birkin présentera son nouvel album « Enfants d'hiver ».

19 janvier

Guangdong Modern Dance Company

Dans le cadre d'Europalia Chine, deux performances pour une soirée exceptionnelle : « Upon Calligraphy » où les corps des danseurs évoquent les pinceaux des calligraphes et « Sticks » qui relate la passion pour la danse d'un jeune danseur et chorégraphe.

21 janvier

Concert 3MA

Né au Maroc, 3MA réunit Driss El-Maloumi, Ballaké Sissoko et Rajery dans une création liant les univers musicaux du Maroc, du Mali et de Madagascar.

Du 23 au 30 janvier

Rain Man

Deux hommes que rien ne semblait rapprocher entreprennent le long voyage qui mène à la fraternité. Une comédie dramatique de Dan Gordon adaptée du célèbre film de Barry Levinson.

26 janvier

Le Trio Cuvillié

Entre classicisme et romantisme, trois jeunes musiciennes (de Suisse, d'Autriche et d'Arménie) explorent le répertoire musical de 1750 à 1850.

Du 4 au 6 février

To the one I love C

Dans une chorégraphie ludique, Thierry Smits et la Cie Thor marient la puissance de danseurs africains au génie universel de Bach.

9 février

Concert Emily Loizeau

Après le succès de « A l'autre bout du monde », Emily Loizeau revient avec « Pays sauvage », album extravagant et généreux, porté par les vibrations d'une joyeuse assemblée de noceurs.

11 février

Les Chœurs d'enfants de la Monnaie

Trois ensembles d'âges différents sous la direction de Benoît Giaux, dans des œuvres de Franck, Fauré, Debussy...

Du 18 au 20 février

Le dieu du carnage

Gros succès la saison dernière, cette comédie féroce de Yasmina Reza met à mal le petit monde des « bobos » bien pensants. Un catch à quatre servi par une formidable équipe d'acteurs.

Du 23 au 25 février

Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis

Joute verbale jubilatoire entre un maître misanthrope et un chien malicieux incarnés avec brio par Ph. Jeusette et F. Schilacci sur un texte de J.-M. Piemme mis en scène par Philippe Sireuil.

26 février

Les Splendeurs de Versailles

Ce programme somptueux réunit le Chœur de Chambre de Namur, six solistes choisis en son sein et l'orchestre Les Agréments, sous la direction de Guy Van Waas.

27 février

Le comique

En panne d'imagination pour son prochain spectacle, un comique célèbre à la vie débridée (Pierre Palmade) fait appel à ses amis pour sauver une carrière qui sent le roussi.

2 mars

Melingo

Melingo a tourné le dos au rock argentin pour voyager dans les contrées chaloupées du tango. Avec son style inimitable et sa voix éraillée, un artiste de la nouvelle scène argentine.

Du 4 au 6 mars

Blackbird

Deux magnifiques comédiens, Léa Drucker et Maurice Bénichou, un texte dérangeant et fort, une pièce dense écrite par David Harrower et mise en scène par Claudia Stavisky.

9 mars

Michaël Gregorio

Comme dirait Ruquier, Gregorio, c'est 30 concerts pour le prix d'un. Accompagné d'un orchestre live, l'imitateur fait défiler les talents d'aujourd'hui et les monstres sacrés disparus, de Mika ou Raphaël à Brel.

Du 9 au 20 mars

Aux hommes de bonne volonté

La question du pouvoir des ados face à des adultes qui ne les comprennent pas. Un spectacle bouleversant de Jean-François Caron, emplí d'humour et de folie.

Du 11 au 13 mars

La Mélancolie des Dragons

Quatre hard-rockers chevelus et un chien, tombés en rade dans un parking enneigé, déballetent leur monde féérique : un parc d'attraction fait de machines à bulles ou à fumée, le tout sonorisé par le lecteur CD d'une vieille Citroën... Un spectacle poétique et décalé de Philippe Quesné.

RENCONTRE

LUDOVIC GOSSIAUX

ACTEUR AU QUOTIDIEN



Il y en a qui rêvent toute leur vie d'être acteur, d'autres qui passent à l'acte. C'est le cas de **Ludovic Gossiaux**, 31 ans, qui a joué dans « Indélébile » avec Benoît Magimel et « Crainquebille » (téléfilm de France Télévisions) avec Jean-François Stévenin.

Namurois d'origine, Ludovic Gossiaux est parti vivre à Paris il y a quelques années afin de devenir comédien. Il a tout d'abord intégré le Cours Florent pour ensuite se diriger vers une formation moins classique, le Laboratoire de l'acteur dirigé par Hélène Zidi Chéry, coach reconnue.

« La technique de travail, basée sur l'Actors Studio et la réalité professionnelle de cet atelier ont été déterminants dans mon parcours de comédien. La rencontre au sein de cet atelier de Jérôme Lafitte, comédien parisien, m'a donné envie de créer un lieu similaire à Namur, afin que les comédiens belges puissent être formés en restant dans notre pays ».

Ludovic et Jérôme se sont lancés dans l'aventure en septembre 2008 dans les murs de la Maison de la Poésie à Namur, un lieu que le comédien namurois connaissait bien puisqu'il y avait joué « Les caprices de Marianne » mis en scène par Freddy Bada (2002). « La Maison de la Poésie a chaleureusement accueilli notre projet d'atelier et nous a permis de développer l'Acteur au quotidien en toute sérénité ».

Pourquoi Namur plutôt que Bruxelles ou Liège ? « Car c'est ma ville de cœur ! Namur, c'est Benoît Poelvoorde, Cécile De France, le FIFF... Namur a une position centrale, c'est la Capitale de la Wallonie. Nos comédiens viennent aussi bien de Bruxelles, Wavre, Namur que de Liège, Arlon, Verviers ou Malmédy ».

Après une première année de formation, qui a accueilli une vingtaine de participants, Ludovic et son acolyte ont relancé l'atelier en septembre dans des bureaux transformés en plateau, au square Arthur Masson.



Les cours, qui ont lieu 3 fois par semaine à raison de 4 heures par cours, rassemblent désormais une cinquantaine de comédiens.

Fidèles aux principes de l'Actors Studio, qui a révélé les plus grands, de James Dean à Robert de Niro en passant par Willem Dafoe et John Malkovich, ils alternent les séances d'improvisation, les jeux sur l'émotion, les exercices de relaxation. L'idée est d'amener les acteurs à puiser en eux des émotions afin de construire

leur personnage. Pour mettre tout ça en musique, les stages et masterclasses sont supervisés par des spécialistes du genre, comme Dominique Besnehard (le Monsieur cinéma en France), Irina Bolkova (professeur de diction), Cécile Bonardi (coach vocale des Red Hot Chili Peppers), Stéphane Foenkinos (directeur de casting de Casino royal) ou encore Maître Karunakaran et Nina Soufy, qui travaillent avec Peter Brook. Rien que du beau monde !

Cette deuxième année de formation se clôturera, en juin, par une représentation devant un jury professionnel et une autre face au public namurois. En guise d'inspiration, l'univers de la série américaine Six Feet Under, petit bijou d'humour noir. L'occasion pour les comédiens de montrer tout ce qu'ils ont dans les tripes en donnant vie à des personnages liés de près ou de loin à une entreprise familiale de pompes funèbres !

■ **L'acteur au quotidien** – tél : 0476 27 87 60.
www.laboratoiredeacteur.com



La Permanence

JARDIN PASSION

BROUILLE LES PISTES

Pourquoi le cow-boy est-il toujours solitaire ? Pourquoi joue-t-il de l'harmonica ? Où sont les vaches ? Si vous n'avez pas eu l'occasion de découvrir le délirant « **So long... À bientôt** » la saison dernière, et donc de trouver réponse à ces questions existentielles, Théâtre Jardin Passion vous offre une dernière chance de suivre les traces ensablées des garçons vachers (du 8 au 12 décembre).

Ensuite, Jardin Passion s'amuse à brouiller les pistes. Dépouillement narratif emprunté au blues, cadences syncopées de rythmes latins, douce mélancolie des fados intemporels imprègnent l'univers du chanteur guitariste **Ivan Tirtiaux** (16 janvier). Galerie de tronches et de dégaines hilarantes, univers loufoque à cheval entre Tati, Buster Keaton et les Deschiens, voici « **La permanence** » et ses personnages poético-burlesques malgré eux (du 20 au 23 et du 26 au 30 janvier).

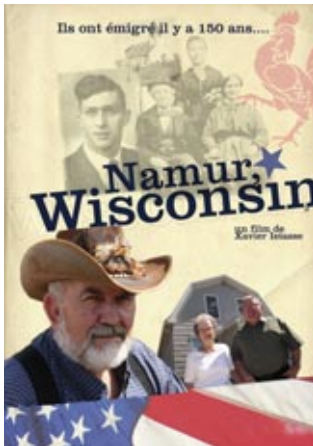
Coup de cœur de la saison précédente, le compositeur bruxellois **Olivier Noria** (5 février) revient fouler les planches de Jardin Passion, une guitare à la main et un album sous le bras, pour partager son univers intimiste baigné de folk, de rock et de blues.

On termine avec un spectacle ténébreux et violent, « **Le démon** », d'après le chef-d'œuvre d'Hubert Selby. Mis en scène par Christian Leblicq de la Cie Hypothésart : « un spectacle que tous les adultes et adolescents devraient voir pour comprendre notre histoire, la vie et pour aimer le théâtre » (du 16 au 17 février avec avant-première gratuite le 15 février dans le cadre de « Ceci vous appartient »).

■ **Théâtre Jardin Passion**,
 39 rue Marie-Henriette à Namur
 tél : 0472 96 53 16
www.theatrejardinpassion.be

NAMUR - WISCONSIN DU WALLON À LA SAUCE AMÉRICAINE

PAR XAVIER ISTASSE



« Bruxelles, Rosières, Champion, Grand-Leez... Tout le monde ne le sait pas, mais les Wallons ont eux aussi participé au rêve américain. On en retrouve à différents endroits des Etats-Unis, mais la communauté la plus significative réside aujourd'hui encore dans le Wisconsin, à quelques heures de route de Chicago.

Particularité ? Certains descendants y parlent encore wallon. Un wallon parfait pour quelques uns, conservé de leurs aïeux arrivés là il a 150 ans.

Le documentaire « Namur Wisconsin » raconte l'épopée de ces agriculteurs de la région de Namur et du Brabant Wallon principalement (près de 10.000 au total) qui ont fui les mauvaises conditions de vie du milieu du 19e siècle. Embarqués à Anvers, beaucoup mourront pendant la traversée, où les conditions d'hygiène sont très mauvaises. Une fois arrivés sur place, ils ont dû défricher une terre hostile et affronter des températures polaires. Heureusement, les Indiens (les « Sauvages » en wallon) leur ont montré comment survivre dans cette nature sauvage.

Aujourd'hui, les descendants de 4e ou 5e génération prennent de l'âge et il est fort probable que le wallon disparaisse avec eux. Ce documentaire les montre dans leur quotidien, jouant au couillon, préparant des recettes bien de chez nous, essayant aussi de transmettre leur langue aux plus jeunes. Cette langue si colorée, pleine d'expressions plus drôles les unes que les autres. Une richesse qui malheureusement s'éteint petit à petit... là bas comme ici ».

CONCERTS AU BELVÉDÈRE

Du côté du Belvédère, pas question non plus de trêve hivernale. Le 12 décembre, carte blanche au collectif namurois My Toolz pour une soirée « urbaine » avec hip hop (Elephant Power, Bun Zero, Demosthenoram, Armatt, Mizolk...), expo photos, graffs et tout le bataclan. A épinglez également, les soirées Jam RKM le 20 décembre et le 14 février ainsi que le concert de Lucy Lucy, auteur du single Clock, le 20 février.

■ **Belvédère**, 1 rue Marie d'Artois à Namur (Citadelle)
tél : 081 81 39 00
www.belvedere-namur.be

NAM'IN'JAZZ RÉCHAUFFE LES ESGOURDES

PAR PHILIPPE DETHY

Nam'in'Jazz balance d'un jazz à l'autre, d'un espace à l'autre, d'un soir à l'autre. D'un pied sur l'autre aussi, parce que ça réchauffe.



Ce sera la 14^{ème} édition du festival qui déloge les hivers. Un programme de crise: proprement affolant ! Un programme anti-crise : y en aura pour toutes les sensibilités, surtout les plus folles ! Pour commencer, écartèlement entre un

piano solo dans le Vévy Wéron du « Goût d'autre chose » et un jazz tricoté de pop ou de rock ou de quelque électro dans le terrier universitaire du Kotontige.

Pour suivre, à Namur-centre, une alliance accorte Jazz et Celtic pour allumer le Caf'Concerts. Une contrebasse et un violon pour le bon son du Bon Vin. Les riches heures du Christie's avec un quartet au feeling classe. Le Miroir, quant à lui, sera métropolitain ou ne sera pas.

Dans la citadelle rock, un groupe rock, amical et belvédérien ainsi qu'un jazz façon trip-hop ou bien un hop tendance jazz-tripes. Là-haut encore un quintet noué dans les entrelacs du jazz-électro sur arts-numériques. Pardon, vous n'auriez pas un peu d'Africain, siouplaît ? Bien sûr. Vous voulez dire Afro-jazz d'un bassiste camerounais très singulier ou Afro-soul-funk d'un chanteur-guitariste à l'âme sierra-leonaise ? Eh bien ils seront, l'un au Théâtre, l'autre à l'Arsenal !

Hors les murs, à Mazy, Bossière et Florefe : groove et chaleur, jubilation Hammond et re-visitation de standards, exploration fraîche du jazz moderne, hommage à un immense guitariste, un jeune quartet au Québec et du progressive expérimental pachydermique.

Comment vous dire que nous allons aussi proposer du ska-tziganoïde de guinguette. C'est osé, non ? ! A l'heure d'écrire ces lignes, le programme n'est pas encore achevé. C'est dire si nous pouvons faire pire ! C'est que N'8'Jazz asbl qui a rêvé ce programme a une fière réputation d'atypisme. Mais en réalité, il ne s'agit que de suivre les (r)évolutions d'un centenaire juvénile appelé jazz. Et voici votre bonheur dans le désordre : Rêve d'Eléphant Orchestra, Charlier-Sourisse 4tet (photo), Richard Bona, Wilbo, Ananké, 4 in 1, On, Piroton-Fahy, Sayma, Metropolitan 5tet, Klenes-Tripodi, Darwin Case, Thys Hammond trio, Baï Kamara Jr, Green Dolphins, Jam'in'Naz, aRtet, Radoni's Tribe... Tous ces groupes, 70 à 80 artistes, des partenaires, amis, famille et amis de la famille, du 30 janvier au 10 avril. Ce sera alors le printemps et nous n'y aurons vu que du feu. Celui de la rampe, bien entendu. Dernière chose : il n'y a pas de bonnes soirées sans vous. A bientôt, amies, amis !

■ **Infos au 081 73 00 21 ou sur www.n8jazz.org**

RENDEZ-VOUS
D'HIVER

**Agenda 2010 de la Ville disponible
dès janvier à la Maison des Citoyens
et à la Maison du Tourisme
(tél : 081 24 64 49) et
sur www.ville.namur.be**



Du 11 au 13 décembre

Salon du Vin et de la Gastronomie

Namur Expo – tél : 081 47 94 47

12 et 13 décembre

Marché de l'Aumônière

Abbaye Saint-Berthuin de Malonne

Info : 081 44 19 10

12 et 13 décembre

Marché de Noël & Bal aux lampions

Cinex à Namur – tél : 081 22 40 92

12 et 13 décembre

Marché de Noël de Boninne

Route de Hannut

13 décembre (11h)

Concert du dimanche matin :

Quintette La truite

Musique de Schubert à la Maison de la Poésie

Asbl Cavatine – tél : 0487 36 84 51

13 décembre (15h)

Concert militaire de la Garde

Républicaine de Paris

Cathédrale St Aubain

Info : 081 22 49 59

15 décembre (12h et 20h)

Classiques du mardi : « Playtime » de Tati

Maison de la Culture – tél : 081 77 67 86

18 décembre (20h)

Jeunes cordes du Conservatoire

Concert Purcell, Grieg et Mozart au

Conservatoire de Namur (Jambes)

tél : 081 24 85 30

19 décembre (14h)

10° randonnée Namur illuminée

Départ des ateliers SNCB (Salzinnes)

Info : 0474 70 87 34

19 décembre (18h)

Marche aux flambeaux à Gelbressée

Départ : salle « La Gelbressée »

Info : 081 21 56 63

19 (20h) et 20 (15h) décembre

Concert des Jolies Notes

Maison de la Culture – tél : 070 66 06 01

20 décembre (16h)

Concert de Noël

Les Petits Chanteurs de Belgique au profit

du Téléthon à l'Eglise St Loup

Maison du Tourisme – tél : 081 24 64 49

20 décembre (17h)

Route des crèches à Flawinne

Avec feu d'artifice à 22h

Info : 0475 42 00 92

20 décembre

Marchés de Noël

Salle André Guisset à Belgrade et

av. Materne, Bovesse, rue de Dave à Jambes

20 décembre (15h)

« Tot ç'qui faut étinde »

Comédie en wallon par la Société

Concordia au Cinex – tél : 40 20 69

Du 26 décembre au 3 janvier

« La poudre aux yeux et les Précieux »

Comédies de E.Labiche par le Théâtre du

Phare au Conservatoire de Namur (Jambes)

tél : 081 24 85 30

26 et 27 décembre (10h-19h)

Salon du livre et du vieux papier

Namur Expo - tél : 04 222 23 23

5 janvier (12h et 20h)

Classiques du mardi :

« Métropolis » de Fritz Lang

Maison de la Culture - tél : 081 77 67 86

10 janvier (16h)

Concert de Nouvel An

L'Ensemble Instrumental de Wallonie et le

Jeune Ballet de Namur

Théâtre Royal – tél : 081 226 026

12 janvier (12h et 20h)

Classiques du mardi :

« La Femme du sable »

Maison de la Culture – tél : 081 77 67 86

Du 15 au 17 janvier (11h-18h)

Foire aux Antiquaires

22ème Grand déballage à Namur Expo

tél : 081 47 93 47

17 janvier (11h)

Concert du dimanche matin :

Lauréats du Concours 2009

Oeuvres de Schubert, Chopin, Bartok,

Katchatourian et Lalo à la Maison de la

Poésie – tél : 0487 36 84 51

17 janvier (15h)

« Drole di quinte au Grognon »

Comédie en wallon par la troupe Lès

d'Jones tohats de Vodecée au Cinex

Info : 081 40 20 69

23 janvier (18h)

Fête de Saint-Vincent

Parc Astrid et Espace Laloux à Jambes

tél : 081 30 58 80

30 janvier (20h)

Bal Folk

Avec le groupe Au Pied levé à la Salle

"La Gelbressée" – tél : 081 21 56 63

5 et 6 février

Salon Etudes et Professions

Namur Expo – tél : 081 47 93 47

21 février (15h)

« Dins nosse pitit cabarèt »

Comédie en wallon par l'Union de Faulx-les

Tombes au Cinex - tél : 40 20 69

23 février (12h et 20h)

Classique du mardi :

« Le dernier tango à Paris »

Maison de la Culture – tél : 77 67 86

26-27 (20h) et 28 février (15)

« Bèles-Mères »

Pièce de J. Daffe par « Les Vrais Amis »

à Malonne – tél : 081 44 45 91

27 février (20h)

Concert de Jean-François Maljean

10 ans pianiste de P. Rapsat à la Salle

"La Gelbressée" – tél : 081 21 56 63

28 février (11h)

Concert du dimanche matin :

Récital de piano par Gabriel Teclu

Oeuvres de Schumann et Beethoven à la

Maison de la Poésie – tél : 0487 36 84 51

STÉFAN LAMBERT

COURT TOUJOURS !

« *Lorsque que l'on court, on se retrouve face à soi-même, on apprend à mieux se connaître, à évaluer ses limites pour bien doser ses efforts* ».



Stéfan Lambert est un habitué du Challenge de la Ville. Il y participe depuis une dizaine d'années et a remporté quatre éditions toutes catégories. La condition physique, pour lui, c'est essentiel.

Moniteur sportif à l'école du Génie de Jambes, il court de façon intensive depuis qu'il a 28 ans. A l'époque, le Namurois avait raté son examen de pilote d'hélicoptère. Courir constituait pour lui une sorte d'exutoire afin de sortir d'une situation de crise.

A partir de là, Stéfan Lambert n'a plus cessé de courir, il est même rentré dans l'équipe nationale militaire où il a pu se frotter à des champions internationaux. « *Cette expérience m'a permis d'avoir des références et de rester humble... en prenant parfois des claques ! On est au top de sa forme, on croit qu'on est le meilleur et on se retrouve 125ème sur 150 !* ».

Résultat des courses ? Désormais, Stéfan Lambert ne court plus forcément pour être le premier à franchir la ligne d'arrivée, mais pour partager avec d'autres sa passion. Il y a deux ans, il a lancé l'opération « **Je cours pour ma forme dans ma commune** » avec la Ville, l'asbl Sport et Santé et le magazine Zatopek (du nom de ce coureur de fond surnommé la « locomotive tchèque »).

L'idée est de coacher celles et ceux qui souhaitent se dérouiller les jambes et retrouver le souffle de leurs 20 ans. Il ne s'agit donc pas de jouer la carte de la compétition en courant « à fond de balle », mais d'apprendre progressivement à se dépasser. « *Courir procure une sensation de bien-être, à certains moment un peu de souffrance aussi. Mais quand c'est fini, on a la satisfaction de l'effort accompli !* ».

Au terme de la première session de « Je cours pour ma forme », Stéfan Lambert s'est inscrit avec son équipe à la **Corrida de Namur** (5 décembre), dernier jogging du Challenge 2009. « *C'est la course la plus festive. Elle se déroule dans les rues illuminées de Namur, en début de soirée. Le parcours est assez court et plat, idéal pour les coureurs plus rapides* ».

En ce qui concerne les autres épreuves, Stéfan Lambert épingle le **Jogging de Namur** en septembre. « *Le plus relevé ! Plus de mille participants dont des coureurs étrangers de haut niveau et un parcours assez dur avec la montée de la Citadelle* ».

Mais son coup de cœur, c'est le **Jogging de Malonne**. « *Un très beau tracé, un bon mixte entre la route et le bois, le terrain plat et vallonné et une très bonne organisation !* ».

Petits conseils pour terminer aux Namurois qui souhaitent se lancer dans la course ? « *Avoir de bonnes chaussures, commencer très doucement et être bien encadrés. Namur offre d'excellents terrains pour s'entraîner : les chemins de halage, les bois de Dave, de Jambes ou de Malonne... et la Citadelle pour les plus courageux !* ».

■ *Coup d'envoi du Challenge 2010 le 13 février à Bouge avec le Jogging des Etourneaux. Calendrier 2010 et résultats du Challenge 2009 sur www.ville.namur.be*

■ *Inscriptions pour la nouvelle session de « Je cours pour ma forme dans ma commune » au Service des Sports tél : 081 24 63 75.*

BALADES EN JOËLETTE

Le Collège souhaite faire de Namur une ville où les personnes porteuses d'un handicap se sentent chez elles et puissent participer à toutes sortes d'activités sportives ou de loisirs. Exemple, les randonnées. Grâce au financement de l'asbl Vélove, la Ville a pu acquérir trois joëlettes qu'elle a confiées à l'asbl Handi-



Rando. Pratique est légère, la joëlette est une chaise à roue unique équipée de brancards. Elle est portée par des accompagnateurs qui peuvent, selon leur force et leur dextérité, emprunter des sentiers escarpés. Toute personne à mobilité réduite qui souhaite se balader dans les campagnes ou en forêt peut louer l'un de ces engins « dernier cri ».

Pour compléter l'offre, la Fondation Vélove financera également l'achat de **trois hippocampes**. Il s'agit de fauteuils « tout terrain » qui, à la différence de la joëlette, permettent aux personnes à mobilité réduite de se déplacer de manière autonome.

Pour tous ceux qui veulent aller sur le terrain, la Ville et Handi-Rando éditent un livret comprenant **cinq itinéraires de randonnées en joëlette à Namur**. Ces balades adaptées aux personnes à mobilité réduite sont localisées à Erpent, Jambes (Bois Brûlé), Marche-les-Dames, Malonne (Vecquée) et la Citadelle. En guise d'intro, les indices de difficulté des circuits et quelques consignes pour bien utiliser la joëlette.

■ *Brochure « Les sentiers de randonnée en joëlette à Namur » disponible à Handi-Rando – tél : 081 21 11 45.*

www.handi-rando.com

■ *Dépliant « Joëlette Attitude » au service des Affaires sociales tél : 081 24 63 94 et sur www.ville.namur.be*

STAGES SPORTIFS

VACANCES DE NOËL

DU 21 AU 24 DÉCEMBRE

ÉVEIL DU CORPS PAR LE JEU (agilité, adresse, découverte...) pour les 3-5 ans au C.N.S. (Tabora) de 9h à 12h/16h

MINI-SPORTS (FOOT / BASKET / GYM TENNIS) pour les 5-6 ans au C.N.S. de 8h30 à 16h15

MULTISPORTS pour les 7-12 ans au C.N.S. de 8h15 à 16h15

TENNIS DE TABLE pour les 9-16 ans (et dès 7 ans si affiliés à un club) au C.N.S. de 8h30 à 12h

ESCALADE EN SALLE pour les 9-16 ans à la salle « Roc Evasion » de Jambes de 9h à 12h

BOXE ANGLAISE ÉDUCATIVE, psychomotricité et maîtrise de soi (entraîneur : Georges Dujardin, champion du monde) au Centre sportif de Jambes de 8h30 à 16h15

VACANCES DE NOUVEL AN

DU 28 AU 31 DÉCEMBRE

ÉVEIL DU CORPS PAR LE JEU (agilité, adresse, découverte...) pour les 3-5 ans au C.N.S. de 9h à 12h/16h

MINI-SPORTS (FOOT/BASKET/GYM/TENNIS) pour les 5-6 ans au C.N.S. de 8h30 à 16h15

MULTISPORTS, pour les 7-12 ans au C.N.S. de 8h30 à 16h15



IMPRO-THÉÂTRE & EXPRESSION CORPORELLE

pour les 6- 9 ans au C.N.S. de 8h30 à 16h15

■ **Garderie à 8h et jusqu'à 17h au Centre Namurois des Sports.**

■ **Inscriptions du lundi au vendredi de 8h à 16h à la Maison des Citoyens**
 tél : 081 24 63 78.
 Programme complet sur www.ville.namur.be

Les Opticiens Marlière - Jambes



www.lentillesOnline.be

* offre valable jusqu'au 31/01/2010

Vous portez des lentilles de contact à remplacements fréquents. Nous vous proposons des lentilles de qualité offrant une hygiène et une santé oculaire parfaites. Pour vous pousser à ne pas délaiss-er vos lunettes, nous vous proposons une offre de fin d'année. À l'achat d'une monture, nous vous offrons les verres...

Une monture achetée = 2 verres offerts
 (valeur 98 euros)*



« Nous formons ainsi un trait d'union entre les services sociaux avec lesquels nous avons tissé des liens étroits, et le réseau de santé classique ».

LE PLAN HIVER EST LANCÉ

DES INFIRMIERS AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

Depuis trois ans, le **Relais Social Urbain Namurois** veille à élargir les services offerts à la population la plus démunie pendant la période d'hiver. Qu'il s'agisse de donner accès à un lieu chauffé, un repas chaud, des vêtements propres ou un lit pour la nuit, la Ville, le CPAS et leurs partenaires ont mis leur énergie en commun pour améliorer le dispositif du « Plan Hiver » qui restera en place jusqu'au 31 mars prochain.

Parmi les nouveautés, des soins infirmiers gratuits sont désormais proposés sur rendez-vous via le Relais Santé. Les infirmiers engagés, Olivier Dambus et Amélie Pirotte, complètent ainsi l'équipe sociale. « Nous allons à la rencontre des personnes précarisées pour leur offrir les premiers soins, explique Olivier Dambus. Par la suite, nous essayons de les orienter vers les structures existantes qui peuvent répondre à leurs besoins: médecins généralistes et spécialistes, hôpitaux, services de santé mentale ».

Partenaires du Relais social urbain, le Resto du Cœur et les Sauverdiass mettent leurs locaux à disposition afin d'offrir un lieu d'accueil pour les soins infirmiers. Une permanence est également organisée en soirée à l'abri de nuit. Pour le reste, les infirmiers enfourchent chaque jour leur vélo pour entrer en contact avec les personnes qui se trouvent en grande précarité. Leurs terrains d'action ? La rue ou les lieux d'accueil comme le Centre de Service social, la Saint-Vincent de Paul, l'Arche d'Alliance, l'asbl Phénix.

En ce qui concerne le **Plan hiver**, le dispositif est opérationnel depuis novembre.

L'abri de nuit est destiné aux personnes qui ont momentanément besoin d'un hébergement d'urgence. Il est accessible gratuitement, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés, entre 21h30 et 22h pour des nuitées qui se terminent à 7h. Un éducateur est présent pour accueillir, écouter et orienter les personnes vers les services susceptibles de répondre à leurs attentes.

Le Dispositif d'Urgence Sociale est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, via le 0800/124.20. Il s'adresse à toute personne en détresse sociale qui se trouve sur le territoire de Namur. Il est également présent à l'abri de nuit lors de l'accueil.

Les Travailleurs sociaux de Proximité viennent en aide aux sans-abri ou aux personnes qui rencontrent une problématique locative. Ils tiennent des permanences le lundi, mardi, vendredi de 8h à 10h et le mercredi de 8h à 12h. Ils travaillent aussi sur rendez-vous. Les travailleurs sociaux de proximité effectuent également un travail de zonage en rue.

Dans le cadre du Plan Grand Froid (températures négatives), un travail de « maraude » est opéré par différents partenaires afin de couvrir une large tranche horaire. En journée, il est pris en charge par la police de proximité, les Gardiens de la Paix (anciens APS), les Travailleurs sociaux de Proximité et le Dispositif d'Urgence Sociale. En soirée, le dispositif d'urgence sociale et Police Secours prennent le relais.

→ Le dépliant « Plan Hiver » présente ces différents services ainsi qu'un plan reprenant les endroits où se nourrir, se chauffer, se vêtir, se laver ou passer la nuit. Il est disponible auprès des divers partenaires du projet et sur www.ville.namur.be.

■ **Relais social urbain namurois**
tél : 081 337 456

■ **Relais Santé** – tél : 081 33 74 90,
du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

LE LOGEMENT

UNE PRIORITÉ POUR TOUS !

La politique de logement était le thème central de la réunion commune du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale en novembre dernier. L'occasion pour l'Echevin des Affaires sociales Maxime Prévot et le président du CPAS Philippe Defeyt de dresser un bilan de tout ce qui se fait à Namur pour rendre le logement accessible à tous.

Il a ainsi été décidé de taxer les immeubles inoccupés et de prendre en gestion des logements inoccupés via, si nécessaire, des procédures de réquisition. L'objectif dans les deux cas est d'inciter les propriétaires à remettre leurs logements dans le circuit locatif. Ville et CPAS ont également mis en place un Groupe Action Logement pour créer une liste commune des logements disponibles dans le privé et un Groupe de Liaison pour favoriser les échanges d'informations avec d'autres acteurs, tels que l'Agence immobilière sociale ou le Relais social Urbain.

Qui dit logement dit aussi... sans-abri ! C'est ainsi que parmi les grands projets pour 2010, on trouve la construction d'un nouvel abri de nuit au boulevard du nord. Plus accueillant et plus spacieux (30 lits soit le double de l'actuel abri de nuit), il jouera un rôle dans l'accompagnement des sans-abri. Il s'agira notamment de les aider à retrouver un logement et à se réinsérer sur le marché du travail.

Dans le cadre de l'Ancre communal du logement, seize projets de rénovations ont été approuvés par la Région wallonne. Ils permettront la création d'une centaine de logements dans le Namurois dont des logements d'urgence et de transition.

La collaboration Ville et CPAS portera également sur l'accompagnement des personnes menacées d'expulsion et sur la création d'une Maison du Logement pour simplifier les démarches des citoyens.

■ Note de politique transversale

"Le logement... une priorité pour tous !"
accessible sur www.ville.namur.be



NAISSANCE DE L'ASBL SAND

COUP DE MAIN POUR LES MAMANS

Pas toujours évident de gérer l'arrivée de bébé à la maison. Le nouveau-né réclame énormément d'attention et de soin. En même temps, les tâches ménagères ne manquent pas et parfois, d'autres frères et sœurs ont besoin qu'on s'occupe d'eux. Si certaines mamans s'en sortent sans difficulté, avec l'aide d'un mari ou d'un parent, d'autres peinent à concilier toutes ces « obligations ». Pour les aider, deux Namuroises, Laurence Boxus et Bénédicte de Thysebaert viennent de créer l'asbl SAND avec le soutien de la Ville.

Ce Service d'Aide Natale à Domicile - une première en Wallonie ! - propose, dès le retour de la maman à la maison, la présence d'une aide pour les tâches quotidiennes selon ses besoins et ses souhaits. Ça va des activités ménagères comme la vaisselle, la lessive et le repassage (en titres-services) à la préparation des repas et au bain du petit ou de ses frères et sœurs. L'aide natale à domicile peut également apporter du réconfort à la maman et renforcer certaines compétences parentales dans un esprit d'ouverture.

Depuis novembre, cinq aides natales à domicile, formées et encadrées, prodiguent leurs services dans le Namurois. Elles viennent minimum une fois par semaine, par bloc de 3h ou 4h, les jours ouvrables (8h30-16h30) sur une période d'un à trois mois. Le temps, pour la maman, de souffler un peu et de trouver du réconfort afin de mieux vivre la période post-natale.

■ **ASBL SAND** - tél : 0498 04 86 68 • www.aidenatale.be

NOUVEAU SERVICE À DOMICILE LIVRES À TOI

Vous aimez lire mais vous ne pouvez pas facilement vous déplacer, dans une librairie ou à la bibliothèque, pour assouvir votre soif de lecture ? Le service des Affaires sociales (section des Aînés) lance « Livres à toi », un service gratuit de portage de livres à domicile proposé en partenariat avec la Bibliothèque communale et le Conseil consultatif des Aînés.

« Livres à toi » s'inscrit dans le cadre des actions menées pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ou à mobilité réduite, mais s'adresse également aux personnes isolées socialement ou géographiquement.

Si ce service vous intéresse, il suffit de contacter la **Bibliothèque communale au 081 24 64 40** du lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h ou le jeudi de 8h30 à 12h30. Le monsieur « Livres » de la bibliothèque viendra chez vous pour expliquer la procédure et le choix de livres en fonction de vos goûts. Vous pourrez ainsi puiser parmi plus de 180.000 références : romans, bandes dessinées, ouvrages en langues étrangères, livres audio ou en grands caractères...

■ **Le service de portage est gratuit et le prêt est de 0,25 € par livre.**
Service des Affaires sociales, section des Aînés - tél : 081 24 87 57.

RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL

L'asbl Conseils Coordination Services Jeunes recherche des familles susceptibles d'accueillir des enfants de 0 à 18 ans pour une période de trois mois maximum. Ce service agréé par la Communauté française intervient dans des situations de mésentente familiale, de maltraitance, d'hospitalisation, d'indisponibilité des parents, etc.

L'accueil familial permet aux jeunes hébergés de trouver l'écoute et l'apaisement nécessaire dans un cadre familial stabilisant. Durant la période d'hébergement, les jeunes et la famille d'accueil sont suivis par le service social de l'asbl afin d'élaborer une méthodologie de réinsertion et si possible, un retour en famille naturelle.

■ **Asbl CCSJ, 111 bd de Meuse à Jambes**
tél : 081 260 060.

RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS

Chaque mois, la Ville propose, avec la complicité d'une association locale, une animation musicale ou théâtrale agrémentée d'un goûter. Cette 2ème saison des Rendez-vous des Aînés se clôture le 18 décembre par un concert de la Chorale Mezza Vocce suivi d'un thé dansant (salle du Cinex à Namur).

Pour la saison 2010, on notera le concert de l'accordéoniste Eddy Wéry à Salzinnes (29 janvier) et le conte « Le sourire de Germaine » de Chantal Dejardin à Temploux (12 février).

Programme complet sur le site du Conseil Consultatif des Aînés (www.ville.namur.be)
Service des Affaires sociales
tél : 081 24 65 86

LA MUSIQUE PREND L'AIR

Le Service de la Culture souhaite favoriser les échanges entre les musiciens et des personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour assister à des concerts. Cette initiative baptisée « La musique prend l'air » a permis aux résidents des homes d'Harscamp et Saint-Joseph d'apprécier des concerts de musique classique ou de chansons françaises.

Prochain rendez-vous, le 17 décembre au CHR de Namur avec un concert de harpe et flûte par des étudiants l'IMEP.

Service de la Culture - tél : 081 24 64 20

POUR UN HIVER SOLIDAIRE

Douceur et gourmandises pour les Coteaux mosans. Décembre sera solidaire et chocolaté avec la vente des Pralinettes de Namur (5€) au profit du service résidentiel pour adultes polyhandicapés des Coteaux mosans.

Le 11 décembre, une soirée de bienfaisance sera organisée au Théâtre de

Namur à l'occasion du spectacle « Rain » du Cirque Eloize. L'argent récolté lors de ces deux actions servira notamment à la construction d'une nouvelle aile et à l'aménagement d'un jardin sensoriel. Signalons au passage que les Coteaux Mosans et la Douceur Mosane uniront leur destin le 1er janvier prochain. La nouvelle asbl s'appellera « La Douceur des Coteaux Mosans ».

Noël Kiwanis dans la cité aura lieu le dimanche 14 décembre. L'opération vise à récolter un maximum de dons (vivres non périssables, café, confiseries, objets ménagers, savon, linge de maison, vêtements propres, jouets, livres, vélos...) qui seront distribués à des personnes défavorisées via diverses associations caritatives namuroises. Une grande collecte sera organisée autour de Namur et une animation est prévue devant la Maison des TEC (place de la station à Namur), place de la Gare fleurie à Jambes et rue de Fer, devant l'entrée de l'Hôtel de Ville.

Iles de Paix conte le monde... L'association a fait appel à une vingtaine d'auteurs de BD pour illustrer un recueil de contes nomades. Cinq illustrateurs de l'Académie des Beaux-Arts de Namur ont prêté leur talent avec humour, tendresse et générosité !

... et recrute pour sa prochaine campagne. Les 15, 16 et 17 janvier, Iles de Paix organise sa campagne de sensibilisation et de récolte de fonds. C'est l'occasion de proposer à des millions de Belges d'acquérir les modules de la paix qui lui permettront de développer ses projets au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, en Equateur et au Pérou. Pour cela, Iles de Paix a besoin de dizaines de milliers de bénévoles pour un coup de main d'une heure ou plus. Leur présence est le témoignage que la solidarité Nord-Sud est importante pour eux.

Action Damien repartira en campagne les 29, 30 et 31 janvier. Son but, récolter de l'argent pour sauver des vies. Lèpre, tuberculose, leishmaniose... Depuis 1964, Action Damien combat ces maladies de la pauvreté avec toutes les armes médicales disponibles. En 2008, elle a ainsi pu dépister et soigner près de 350.000 malades dans 16 pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique. Pour sa prochaine campagne, Action Damien a

besoin de volontaires pour vendre ses marqueurs et de donateurs pour concrétiser leur soutien.



- **Les Coteaux mosans à Jambes**
tél : 081 30 09 50
www.lescoteauxmosans.be
- **Kiwanis** – tél : 0475 29 91 02
- www.ilesdepaix.org • tél : 085 23 02 54
- www.actiondamien.be • tél : 02 422 59 11

UNE AMBULANCE NAMUROISE AU SÉNÉGAL

L'hôpital de Popenguine, dans la région de Bandia (Sénégal) possède une seule ambulance pour couvrir les besoins du village et de ses environs.

Cette ambulance sert essentiellement à transporter les malades vers les hôpitaux de Thiès et de Dakar. C'est peu quand on sait que ça concerne pas loin de 4000 habitants !

Après avoir rencontré la population et le médecin-chef du district, l'asbl Namur Sénégal a souhaité apporter son aide en envoyant une ambulance dite de proximité au district sanitaire de Popenguine, fin septembre. Cette ambulance achetée par la Ville de Namur est aujourd'hui opérationnelle. Elle relie les différents postes de santé et sera très utile en cas d'épidémie.

L'asbl Namur Sénégal a été créée en 2001 dans la foulée du projet « PatchWorld » mené par la Ville, à l'occasion duquel près de mille jeunes Namurois ont découvert l'Afrique et notamment le Sénégal. Elle a pour but de soutenir des projets de coopération qui s'inscrivent dans la durée. Avec l'aide de plusieurs partenaires, dont la Ville, l'école Reumonjoie, l'IATA et la Brocante de Temploux, elle a participé à l'équipement du Centre International de Formation Pratique (CIFOP) de Mboro et a aidé Bandia, grand village d'artisans et de cultivateurs, à améliorer son offre en soins médicaux.

Dans les années à venir, Namur Sénégal compte participer à l'électrification d'un village Peul et fournir une chambre froide pour Mboro. Elle entend également collaborer avec des associations sénégalaises qui luttent pour la réinsertion sociale des enfants de la rue.

- **Asbl Namur Sénégal**
tél 0479 79 53 26

Projets pour Namur

à l'horizon 2010 - 2012

En septembre dernier, au terme d'un séminaire résidentiel, le Collège communal a présenté son bilan de mi-législature. Après avoir passé en revue les actions menées dans chaque domaine de compétence depuis deux ans, bourgmestre, échevins et président du CPAS ont listé les projets les plus importants à mener d'ici 2012. Des projets de qualité qui doivent respecter le cadre budgétaire de la Ville et restent tributaires des subventions de la Région wallonne.

Lorsque l'on parle de projets importants, il est souvent question de « gros sous ». Comme l'a rappelé le **Bourgmestre Jacques Etienne**, la Ville peut emprunter chaque année la somme de 13,5 millions d'euros pour financer ses projets d'investissement (budget extraordinaire). Cela donne un total de 40,5 millions d'euros pour 2010, 2011 et 2012, soit 125 euros par habitants. « C'est dans ce cadre budgétaire que doivent entrer tous les projets de législation que nous envisageons ».

Avant de passer la parole aux échevins et au président du CPAS, le Bourgmestre a rappelé la vision de ses propres enjeux. « En début de législature, il nous a paru judicieux de ne pas attribuer de compétences thématiques au bourgmestre, afin qu'il garde son rôle d'arbitre. J'exerce mes compétences légales en matière de police et de sécurité. Il était assez naturel de me réserver ce qui touche à la promotion de Namur, les relations internationales, la coopération et la communication. Ma priorité est de promouvoir et de conforter notre rôle de capitale de la Wallonie. Cela implique des efforts permanents pour faire de Namur une ville exemplaire à tous les points de vue : une gestion rigoureuse, une application maximale des principes de bonne gouvernance, des projets de qualité, inspirés par une vision d'avenir qui respecte et intègre le respect du patrimoine, de l'histoire, de l'âme de notre ville ».

Régie foncière

rénovation des abattoirs de Bomel

Une ville plus durable et plus juste, centrée sur la création de logements, sur la rénovation du patrimoine namurois et sur l'offre d'infrastructures socioculturelles. C'est le crédo de l'**Echevin de l'Aménagement durable et de l'Energie Arnaud Gavroy** qui souhaite apporter un nouveau souffle à des quartiers comme Bomel et Saint-Servais. Dans cette optique, la Régie foncière de la Ville va s'atteler à la rénovation des **abattoirs de Bomel**. Une demande de reconnaissance de Site à Réaménager (SAR) a été sollicitée auprès de la Région wallonne et une opération de Revitalisation Urbaine sera menée en collaboration avec le privé. Le patrimoine architectural exceptionnel des abattoirs sera ainsi sauvegardé et restauré pour y créer du logement, un parc public et un centre à vocation culturelle. La volonté est de mettre sur pied un partenariat avec le Centre Culturel Régional pour y accueillir les ateliers



créatifs, un outil de création et de formation artistique au service des jeunes du quartier, ouvert à l'ensemble de la jeunesse namuroise.

Mais encore :

- **Chaussée de Perwez** : la Régie foncière lancera un éco-quartier d'habitat familial pour renforcer le tissu social de Saint-Servais.
- **Nouvel abri de nuit boulevard du Nord** : rénovation exemplaire du bâtiment au niveau énergétique et choix de matériaux sains.
- Rénovation en profondeur du **Caméo2** et nouvel éclairage du **quartier des Carmes** pour y mettre en valeur l'art déco.
- Préparation d'un éco-quartier sur le **plateau de Belle-Vue**.

Citadelle

nouvelle taverne et centre d'interprétation à terra nova

D'année en année, la Citadelle augmente le nombre et la qualité de ses animations. L'**Echevin Arnaud Gavroy** veut maintenant poursuivre la restauration des fortifications et le développement de l'infrastructure touristique. D'ici 2012, le rôle central de Terra Nova sera renforcé : nouvelle taverne, développement de l'accueil touristique, création d'un centre d'interprétation de l'histoire de la citadelle et de la ville, un outil indispensable pour comprendre le passé militaire du site.

La Citadelle bénéficiera également de deux nouveaux trains pour être à la hauteur de sa vocation touristique, un pour la liaison ville-citadelle et un second pour la visite guidée des fortifications.

Mais encore :

- Les dossiers de restauration des portes de Bordial et de Médiante ainsi que des tours Joyeuse et César sont en cours.
- Une fois rapatrié à la Citadelle, le Panorama de la bataille de la Meuse sera exposé et deviendra une attraction touristique de premier plan pour le centenaire de la guerre de 1914-1918.



Culture

le Caméo2 et les Bateliers font peau neuve

Le succès public rencontré par le **Caméo2** depuis sa réouverture en août 2007 conforte la Ville dans sa volonté de développer ce site en tant que lieu dédié à l'image et pôle d'animation du centre urbain. La rénovation de ce complexe cinématographique sera réalisée par la Régie foncière en 2011 sur base d'un marché de promotion à l'instar de ce qu'il s'est fait à la Bourse (Palais des Congrès) sur la place d'Armes. Le Caméo2 rénové répondra aux normes technologiques actuelles, aux exigences du FIFF et rencontrera mieux les attentes des amateurs de cinéma.

Autre lieu emblématique du centre-ville, l'**école des Bateliers** sera transformée en Musée archéologique. La Ville a reçu le feu vert de la Communauté française pour un subside de quelque 750.000 €. Dans la foulée des travaux d'aménagement, qui devraient débuter en 2010, le Collège s'est penché sur l'aménagement intérieur du nouveau musée. Pour l'**Échevine de la Culture Anne De Gand**, qui gère le dossier avec l'**Échevin du Patrimoine Tanguy Auspert**, il s'agit de créer une muséographie contemporaine, dynamique et vivante pour garantir l'attractivité du musée et son ouverture à un large public. C'est un investissement important pour la Ville, qui pourra ainsi mettre en valeur les riches collections du Musée archéologique.

En synergie avec d'autres lieux culturels, comme le Musée Rops, la Maison de la Poésie ou la Maison du Conte, l'Ilot culturel des Bateliers offrira à Namur un point d'appel touristique et culturel fort, à l'image de ce qu'est par exemple aujourd'hui le Grand Curtius pour Liège.

Tourisme

la valorisation touristique des quais de Sambre et de Meuse

L'aménagement des quais est indispensable dans une ville qui a trop longtemps tourné le dos à ses cours d'eau. Leur valorisation se concrétisera par un projet cohérent d'équipements touristiques et urbains. Il s'agit de créer un point Horeca saisonnier à la pointe

du Grognon, d'aménager un espace pour les bouquinistes sur les quais de Meuse et des aires de pique-nique notamment à la Plage d'Amée. Des bornes informatives, du mobilier urbain et un bel éclairage compléteront l'ensemble.

Sport

nouveaux halls sportifs et piscines rafraîchies

Le territoire namurois est déjà équipé de neuf centres sportifs. Pour répondre à la demande sportifs namurois, l'**Échevin des Sports Maxime Prévot** projette de construire **deux nouveaux halls, l'un à Beez, l'autre à Temploux**.

Les crédits budgétaires requis pour Beez sont déjà inscrits au budget extraordinaire 2009, tandis que les moyens requis pour Temploux figureront au budget 2010.

Autre priorité pour les prochaines années, la **rénovation progressive des piscines communales**. Ces trois infrastructures, qui accueillent plus de 500.000 nageurs chaque année, ont été construites entre les années 50 et 70. Malgré des entretiens réguliers, elles ont toutes besoin d'un bon coup de fraîcheur. Au programme, travaux d'embellissement, amélioration de l'accueil et mise aux normes des infrastructures. La Ville lancera le premier marché cette année pour la piscine de Jambes. Les années suivantes, les piscines de Saint-Servais et Salzinnes feront l'objet de la même attention.

Mais encore :

■ Renouvellement de la surface synthétique de l'espace multi-sports du quartier des Balances et construction dès mars 2010 du terrain synthétique pour le FC de Naninne.

■ Edification d'une structure gonflable sur deux terrains de tennis d'Amée (objectif : hiver 2010).

■ D'autres projets sont en route pour 2010 : nouveaux vestiaires et buvette au Football Club de Wartet, terrain synthétique pour le Football club d'Arquet, nouveaux vestiaires pour la Balle pelote de Dave, extension du hall de Loyers, co-financement des travaux pour la Pétanque de Belgrade, rénovation des vestiaires de Tabora.





Patrimoine rénovation des Beaux-Arts

En début de législature, l'option a été prise de maintenir les activités des deux écoles sur le site actuel, rue du Lombard, et d'entreprendre la rénovation des lieux afin de permettre aux Beaux-Arts de se développer et de se réappropriier le site. Pour l'**Échevin du Patrimoine Tanguy Aupart**, cette rénovation s'avère bien nécessaire vu l'état préoccupant des bâtiments et la nécessité d'y intervenir dans les meilleurs délais, suite aux problèmes de stabilité soulevés en 2007 par la SA AIB-Vinçotte.

Une première étape a été franchie fin 2008 lors de la désignation des auteurs de projets, l'Atelier de l'Arbre d'or associé au bureau Baneton-Garrino et Arcadis, chargés d'étudier le projet de restauration complète de l'École des Beaux-Arts. La volonté est de favoriser le renouveau de l'école et son intégration dans la ville tout en préservant le patrimoine architectural exceptionnel de ce bâtiment classé du 17^e siècle. Il s'agit aussi de créer un outil performant à la fois sur le plan pédagogique, artistique et énergétique. Le chantier de restauration s'organisera en trois phases avec tout d'abord, la construction d'une extension résolument contemporaine comprenant trois nouvelles classes, un atelier de sérigraphie et un atelier de vitrail à la place d'anciens garages. Ensuite, rénovation des immeubles, actuellement inoccupés, situés à front de la rue du Lombard. Enfin, restauration de la couronne de la cour et remise en état des locaux actuellement interdits d'occupation.

Autres projets d'envergure, le **Programme Prioritaire de Travaux (PPT)**. C'est ainsi que la Communauté française a intitulé le programme dans lequel s'inscrivent les **projets d'extensions des écoles de Wartet et de Loyers**. À la clef, 88% de subsides !

À Wartet, le projet porte sur le remplacement des modules préfabriqués qui accueillent depuis quelques années déjà deux classes primaires.

Il s'agit aussi de rendre de l'espace à l'école maternelle, de créer un réfectoire et d'offrir un local de psychomotricité pour les plus petits. Le projet est estimé à 1,4 million d'euros.

À Loyers, il s'agit de démolir l'ancienne supérette dont la vétusté et l'insalubrité sont manifestes. Un nouveau bâtiment sera construit en face de l'école actuelle avec trois nouvelles classes et un réfectoire. Budget estimé à 1,2 million d'euros.

Mais encore :

■ Construction d'une nouvelle caserne des pompiers sur le site de la Porcelaine à Jambes.

Petite Enfance des nouvelles crèches à Jambes et Namur

La Ville offre actuellement aux familles quelque 600 places, ce qui représente environ 1200 enfants accueillis. Pour l'**Échevin de la Petite Enfance Geneviève Lazaron**, ce n'est pas mal, mais pas suffisant pour répondre à la demande. La décision a été prise d'élargir l'offre grâce à la construction d'une **crèche sur le plateau de Bellevue à Jambes**. Cette nouvelle crèche, construite à proximité de la nouvelle école de Bellevue, offrira 60 places supplémentaires (± 120 enfants). Son coût est estimé à 2,4 millions d'euros dont la moitié payé par la Région wallonne.

Pour améliorer le confort et l'accueil des tout-petits mais également les conditions de travail des puéricultrices, la Ville envisage également de déménager la crèche des Ptits Pouyons, place Maurice Servais, dans des lieux plus adaptés. Ce bâtiment, construit au début des années septante, vieillit mal et pose bon nombre de problèmes pour sa rénovation. De plus, son implantation n'est pas idéale en ce qui concerne la mobilité dans ce quartier du centre ville. La Ville, le CPAS et la SONEFA, qui gère les crèches communales, se sont rencontrés pour examiner la faisabilité d'un projet commun sur le **site de l'Harscamp**, dans le prolongement de la maison de repos. L'aile qui abritait les locaux du CPAS pourrait être transformée en un **projet intergénérationnel** qui rassemblerait la crèche et des appartements en résidence-service. Des espaces communs et de rencontres favoriseraient des échanges entre les différents publics. Dans cet esprit, des échanges sont menés depuis quelques mois. Un mercredi sur deux, des « grands » de la crèche, emmenés par des puéricultrices, vont à la rencontre de personnes âgées de l'Harscamp et chacun y trouve beaucoup de satisfaction !



CPAS

améliorer l'accueil des personnes âgées

Dans les prochaines années, le CPAS de Namur devra relever deux grands défis. Le premier, sa principale mission légale, est de répondre le mieux possible à l'augmentation des demandes sociales : plus de bénéficiaires du droit à l'intégration sociale, très forte augmentation du nombre d'aides, plus de dossiers en médiation de dettes et plus de demandes de garanties locatives. Or, la conjoncture s'est tellement dégradée que ces tendances risquent de se prolonger. Par ailleurs, après avoir stagné, le nombre de personnes (re)mises au travail est – c'est une volonté politique – heureusement reparti à la hausse.

Pour le **président du CPAS Philippe Defeyt**, la politique d'insertion sociale doit donc être renforcée pour les personnes plus « éloignées de l'emploi » puisque les résultats engrangés à ce jour en matière d'insertion sociale sont prometteurs.

Le deuxième défi est d'améliorer et d'étoffer l'offre en matière d'accueil de personnes âgées. Dans cette optique, le CPAS projette d'installer une crèche et une résidence-service dans le bâtiment classé d'Harscamp. L'étude de faisabilité a été présentée le 24 septembre dernier aux conseillers de l'action sociale et aux conseillers communaux. C'est un bel exemple de projet intergénérationnel et de projet transversal. La Ville et le CPAS prendront une décision dans ce dossier avant la fin de l'année.

L'étude de faisabilité pour construire une trentaine de résidences-services réparties sur les sites des Chardonnerets et de Saint-Joseph est terminée. Le CPAS est à la recherche des financements – internes et externes - nécessaires.

Le Conseil de l'action sociale a décidé de construire une Maison de Repos et de Soins entièrement neuve pour servir de lieu « transitoire » quand il faudra entamer la mise aux normes des MR(S) d'Harscamp, de la Closière et du Grand Pré à l'horizon 2015. Deux sites potentiels sont déjà repérés. Le CPAS est à la recherche d'autres sites possibles. Le site sera choisi dans le courant du premier trimestre 2010.

Mais encore :

- Le CPAS va lancer incessamment les travaux de la mise aux normes de la MR(S) des Chardonnerets.
- Les travaux effectués à la maison de repos Saint-Joseph à Temploux seront achevés pour fin 2010.
- La Ville, le CHR, le CPAS, à l'initiative de ce dernier, ont décidé de généraliser et d'intensifier les démarches visant à encore mieux intégrer le secteur de l'économie sociale dans leurs activités.



Social

nouvel abri de nuit au boulevard du Nord

La création du nouvel abri de nuit au boulevard du Nord constitue l'un des projets-phares de l'**Échevin des Affaires sociales Maxime Prévot**. Cette nouvelle structure, qui remplacera l'abri de nuit de la rue Piret Pauchet, devrait ouvrir ses portes fin 2010. Elle est le fruit d'un partenariat entre le Service des Affaires sociales de la Ville, le CPAS, le Relais social urbain namurois et la Régie foncière.

Le futur abri de nuit offrira une capacité d'accueil plus importante (jusqu'à 30 lits contre une quinzaine actuellement) sous forme de petites chambrées plutôt qu'un grand dortoir unique. Le projet, pensé avec tous les acteurs sociaux, prévoit également une chambre pour couple, des chambrées distinctes pour les femmes, des commodités adaptées aux PMR, des douches et sanitaires en suffisance (pour rappel : aucune douche actuellement), trois lits permettant aux SDF de dormir avec leurs chiens à leurs côtés, quatre boxes sous préau pour les SDF qui accepteraient d'y laisser leurs chiens pour la nuit et un sas d'accueil évitant de laisser les gens à la rue.

Au dernier étage, deux logements communautaires d'insertion, cofinancés par la Région wallonne dans le cadre de l'ancrage communal du Logement, seront également aménagés. Pour ce projet estimé à 400.000 euros, la Région wallonne accordera à la Ville un subside exceptionnel de 300.000 € et prendra en charge 95% des coûts de réalisation des deux logements d'urgence.

Mais encore :

- Aménagement d'un terrain d'accueil pour les gens du voyage à Lives-sur-Meuse
- Création d'une aire de jeux dans le quartier Saint-Nicolas, rue du 4ème Génie à Namur
- Réfection de la cour et restauration des caves du bâtiment des anciennes douanes pour stocker notamment les biens des personnes subissant une expulsion de leur logement.



Mobilité

retrouver les plaisirs de la rue

Le Collège compte dégager des budgets importants pour améliorer la sécurité des voies publiques et ainsi, le bien-être des Namurois au quotidien. Pour l'**Échevine de la Mobilité Patricia Grandchamps**, il s'agit de poursuivre la rénovation des trottoirs, voiries et cheminements ainsi que l'entretien des chaussées.

D'autres projets importants seront réalisés dans le cadre du prochain plan triennal ou sur fonds propres d'ici la fin de la législature. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie de la population, sans renoncer pour autant à des politiques volontaristes en termes de mobilité durable.

26

Réaménager progressivement les cœurs de nos villages : en collaboration avec les forces vives locales, on analysera la situation globale du village, en marquant ses entrées et en sécurisant les abords de l'école et autres points de rencontre importants. D'ici 2012, deux entités de la commune feront ainsi l'objet d'un réaménagement.

Poursuivre l'amélioration de la sécurité et de la convivialité au centre ville, notamment pour les piétons et les PMR : après la rue de l'Ange, le Collège souhaite réaménager de nombreux trottoirs comme ceux de la rue du Lombard.

Démarrer la mise en œuvre du Plan communal de Mobilité de Jambes, notamment par la rénovation des trottoirs et de la chaussée de l'avenue Maternelle. Ce sera l'occasion de développer une politique volontariste en faveur des transports en commun, en commençant l'aménagement de tronçons prioritaires pour les bus entre la gare de Namur et la gare de Jambes.

Aménager des pistes cyclables en concertation avec la Région Wallonne, conformément au plan namurois du vélo actuellement en concertation.

Sécuriser les « liaisons dangereuses » comme la route de Spy à Temploux, en y intégrant des pistes cyclables.

Mais encore :

Avancer dans la mise en œuvre des schémas directeurs de développement durable

A **Bomel-Saint-Servais**, notamment par le réaménagement complet de l'axe Nanon - Industrie avec cheminements piétons et vélos A **Belle-Vue** (plateau d'Erpent) par la création d'une voirie pour la crèche, l'école et le nouvel éco-quartier.



Commerce

les galeries Wérenne et Saint-Joseph relookées

Dans sa déclaration de politique générale, le Collège affirmait sa volonté de préserver et dynamiser le tissu commercial exceptionnel de Namur. La réfection de la place du Marché aux Légumes ou l'aménagement de la rue de l'Ange devraient déjà améliorer l'attractivité économique du centre-ville. Dans la foulée, l'**Echevine du Commerce Anne Barzin** souhaite « relooker » deux passages fort fréquentés par les Namurois et visiteurs : les galeries Wérenne et Saint Joseph. La **galerie Wérenne**, actuellement fort peu avenante, mérite d'être mieux mise en valeur car elle constitue une porte d'entrée pour Namur, notamment pour les personnes en provenance de la place de la Station ou encore de Bomel. Une rénovation en profondeur est envisagée en concertation avec les propriétaires et locataires. L'éclairage de la galerie sera réalisé en liaison avec la mise en lumière du quartier des Carmes.

Construite en 1948, la **galerie Saint-Joseph** a elle aussi perdu de sa splendeur. Avec près de 27.000 piétons qui l'empruntent chaque semaine, elle constitue pourtant un lien important entre l'axe commercial principal de Namur (rues de Fer et de l'Ange) et le quartier des Carmes.

L'actuel revêtement de sol de la galerie sera remplacé par de la pierre bleue naturelle issue des carrières du Hainaut et valorisé par un éclairage intégré au dallage. La peinture et l'éclairage en hauteur seront également refaits. Les travaux, qui devraient débiter dans les prochains mois, seront réalisés en deux phases de manière à permettre l'accès aux commerces.

Un budget de 100.000 € est prévu pour cette première phase en 2009. Ensuite, 300.000 € à prévoir aux futurs budgets 2010 et 2011 seront consacrés à ces rénovations.



Nature & Espaces verts

de nouveaux jardins pour plus d'éco-tourisme

Tous les amoureux de la nature connaissent, pour les avoir fréquentés à la belle saison, le jardin des couleurs à Vedrin, le jardin des deux tours et le jardin des senteurs à la Citadelle. L'Echevin de l'Environnement et des Espaces verts Alain Detry élargit la palette de découvertes en transformant le golf miniature du Parc Louise-Marie en un **jardin symbolique et un parcours initiatique dédié au botaniste namurois Jean Chalon**. Ce jardin s'intégrera dans la politique éco-touristique menée à Namur depuis quelques années déjà. L'an prochain, un autre lieu de découverte verra le jour à Wépion: le **jardin des petits fruits** pour lequel des subides ont été sollicités auprès du Service Public de Wallonie.

Mais encore :

■ **La réhabilitation et le réaménagement de l'étang sous la ville à Naninne** comme lieu de pratique de la pêche et aire de convivialité.

Environnement

développer le réemploi



Les projets n'ont pas manqué dans le domaine de l'Environnement avec notamment, la mise en place de la collecte des matières organiques début novembre.

En matière de gestion des déchets, le souhait de l'Echevin de l'Environnement Alain Detry est de développer le réemploi. Pour ce faire, une action spécifique est à l'étude visant à permettre la collecte au siège d'exploitation des encombrants issus des activités professionnelles des associations, professions libérales et autres PME. L'objectif est bien sûr de valoriser ces déchets au travers du réemploi. Ce projet nécessitera une collaboration entre le secteur privé et l'économie sociale, la Ville pouvant éventuellement participer partiellement au financement de ce projet et/ou mettre à disposition des infrastructures qui permettront d'atteindre cet objectif environnemental, économique et social.

Population

valoriser notre patrimoine funéraire

Bien gérer nos 30 cimetières communaux, ça fait partie des préoccupations du Collège. Pour l'**Échevin de la Population et de l'État civil Bernard Ducoffre**, il est impératif de répondre aux recommandations de la Région Wallonne et d'offrir à la population une gestion plus digne et moderne des cimetières.

Dans cette optique, il faut augmenter le nombre de columbariums et de cellules funéraires, améliorer l'aspect des pelouses de dispersion, prévoir des ossuaires dans chaque cimetière, créer des caveaux d'urnes ainsi que des nouveaux espaces destinés aux fœtus et petits enfants.

Plutôt que de continuer une politique du « coup par coup », le Collège a accepté un plan triennal communal reposant sur un budget de 150.000 € en 2010, 100.000 € en 2011 et 200.000 € en 2012.

Dans le cadre d'un appel à projets de la Région Wallonne, le **cimetière de Gelbressée** fera l'objet d'une importante restauration. Classé en tant que site, ce joli petit cimetière entouré d'un large mur de pierre abrite des sentiers certes bucoliques mais peu « praticables » pour les visiteurs. Le cimetière de Gelbressée sera rénové grâce à la collaboration de plusieurs services communaux (Voirie, Espaces Verts, Bâtiments et Etat civil). L'objectif est de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite en agrandissant la porte d'entrée et en améliorant les cheminements.

Il est également prévu d'y aménager un site cinéraire pour la dispersion des cendres avec stèles et lieu de parole. L'idée est ainsi de créer une zone végétale de dispersion en milieu naturel, une première en Wallonie ! Il s'agit d'un bel exemple de valorisation de notre patrimoine funéraire.

Mais encore :

■ **Restauration de la crypte au cimetière de Namur (Belgrade)**



TOPONYMIE

NOUVELLES VOIRIES DANS LA COMMUNE

Chaque année, de nouvelles voiries voient le jour sur le territoire communal. Il s'agit en général de voies publiques créées dans le cadre d'un nouveau lotissement. Il arrive aussi qu'une voirie restée « sans nom » pendant des années s'offre enfin une nouvelle dénomination.



● **Place de l'Aumônière à Malonne** : ce nouvel espace public, inauguré le 5 décembre, a été créé dans le cadre du projet de revitalisation du site de la rue d'Insevaux à Malonne. Il s'agit d'anciens bâtiments de l'institut Saint-Berthuin réhabilités en logements sociaux par la Joie du Foyer. L'espace a été baptisé place de l'Aumônière de Malonne en hommage à la confrérie qui assure sa diffusion. Comme le précise la plaque, l'Aumônière est une farce de chou vert agrémentée de lardons, de fromage Saint-Berthuin le tout emballé sous forme de bourse dans une délicieuse pâte brisée. Si vous souhaitez goûter à cette spécialité locale, rendez-vous les 12 et 13 décembre au Marché de l'Aumônière à l'Abbaye Saint-Berthuin.

● **Rue des Houillères à Jambes** : au début du XIXe, Jambes a fait l'objet de nombreux creusements et concessions, les galeries attaquant la base du plateau et courant parfois jusqu'à Erpent. Deux veines importantes, celle dite du Moulin (lequel se trouvait sur le ruisseau descendant de l'abbaye de Géronsart) et celle dite du bois de Jambes, débouchaient pratiquement à l'endroit de la nouvelle voirie. Leur présence est attestée dans des cartes conservées à l'administration des Mines.

● **Rue des Quatre saisons, clos des Baies sauvages, clos des Angéliques des Prés et rue des Baseilles à Erpent** : les noms de plantes et de fleurs s'inscrivent dans une thématique déjà bien implantée dans ce quartier

qui a vu fleurir l'allée Chant des Oiseaux, les rues de Myosotis, des Millefleurs, des Fougères, des Jacinthes... Place désormais aux Baies sauvages et aux Angéliques des Prés. La rue des Quatre Saisons apporte une petite touche musicale au tableau ! De son côté, la rue des Baseilles évoque un lieu-dit. Ce terme Baseilles pourrait signifier bas-fonds ou lieux humides mais cela reste à confirmer !

● **Rue des Souchets à Namur** : ce nom adopté par le Conseil communal en 1986 n'avait pas encore été appliqué. En attendant, la petite rue qui relie la place Ryckmans à l'avenue de Tabora était baptisée la voirie sans nom. La voici aujourd'hui dénommée rue des Souchets du nom d'une plante aquatique comestible qui poussait à une certaine époque dans ce quartier traversé par la Sambre. Il existe deux espèces de souchet, l'une fournit un rhizome alimentaire, l'autre désigne le papyrus. Celui-ci s'épanouit davantage sur les rives du Nil qu'en bord de Sambre !

● **Rue du Tri au Baur à Dave** : cette voirie, située perpendiculairement à la rue Sainte-Anne à la limite de Naninne, doit son nom au lieu-dit « Tri au Baur ».

● **Rue du Haut-Plateau à Wépion** : cette voirie prolonge la rue du Plateau à Profondeville. Pour éviter toute homonymie avec la rue du Plateau à Jambes, le choix s'est porté sur l'appellation « Haut-Plateau ».

● **Place de l'École du Génie à Jambes** : cette place récemment aménagée se situe au croisement de la rue de la Poudrière et des Comognes. La Ville et le Foyer jambois ont ainsi voulu rendre hommage à la caserne du Génie présente depuis plus de 60 ans à Jambes.

→ Découvrez la nouvelle rubrique « Cartographie Plans » en page d'accueil de www.ville.namur.be.



NAMUR SOUTIENT LES PRODUCTEURS DE LAIT

En octobre, le Conseil communal a voté une motion de soutien aux producteurs de lait wallons. Il s'engage notamment à promouvoir le « Vrai lait d'Ardenne certifié » lancé par l'APAQ-W. D'autres actions de sensibilisation ont eu lieu, notamment lors de la réception des Fêtes de Wallonie ou d'opérations comme « Ferme en ville » et « Clés pour la forme » dans les écoles. Prochaine initiative, le 19 décembre, avec la présence de l'Office des Produits wallons sur la place du Théâtre lors des Fêtes de fin d'année.

LA LAIT, FORCE ET NATURE

En Wallonie, l'agriculture est soucieuse du respect de la nature et de l'environnement. Elle partage d'ailleurs le sol avec de nombreux bois et forêts, notamment en Ardenne, havre de charme et de rusticité.

Bien que moderne, l'agriculture est restée très liée au sol. Autrement dit, le nombre d'animaux d'élevage est en relation étroite avec l'espace consacré aux pâturages et aux cultures. Le bétail y est nourri avec les récoltes provenant des exploitations wallonnes et les terrains cultivés offrent une superficie suffisante pour éviter toute contamination des eaux, l'or bleu du sous-sol wallon, par l'épandage des effluents d'élevage. La production laitière obéit à ces règles et les vaches sont élevées dans le plus grand respect de l'environnement et du bien-être animal, pour aboutir à la fourniture d'un lait de toute première qualité, contrôlé depuis l'alimentation des vaches jusqu'au verre du consommateur.

Un souci constant qui se retrouve aussi auprès des producteurs laitiers qui, dans la région namuroise, propose leurs produits en vente directe. C'est le cas d'Etienne Beguin à Suarlée, de Marc Crevits à Boninne et de Pierre Piron (ferme du château) à Andoy-Wierde qui vend également ses produits sur le marché de Namur.

Liste de producteurs wallons sur www.apaqw.be

RÉGIE FONCIÈRE DES ARCHIVES SOUS UNE BONNE ÉTOILE



L'ancien bâtiment des AMP, entièrement rénové par la Régie foncière de la Ville, va bientôt entamer sa nouvelle vie. Inauguré le 16 octobre dernier, cette maison de maître de la rue de l'Etoile accueillera dans quelques mois les Fonds patrimoniaux de la commune. Ceux-ci étaient depuis de nombreuses années conservés à la Bibliothèque communale (venelle des Capucins) mais leur consultation n'était pas aisée. Bientôt, chercheurs, historiens, journalistes, étudiants et tous les citoyens férus de généalogie et d'histoire disposeront d'un espace de consultation moderne où seront réunies archives communales, réserve précieuse et photothèque de la Ville.

On y découvrira des documents très rares comme une encyclopédie de 1632 signée par un certain René François, alias Etienne Binet, ou encore la fameuse Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, ouvrage-phare du Siècle des Lumières qui a donné naissance à la Bibliothèque communale. Des bourgeois namurois se sont en effet cotisés vers 1793 pour acquérir ce précieux livre qui sera mis à disposition de la commune.

Parmi les archives, on trouve aussi d'anciennes cartes postales, de vieux journaux, des ouvrages sur la Wallonie... Ces trésors d'archives feront l'objet d'une exposition l'an prochain. D'autres documents anciens mettent en lumière l'histoire politique ainsi que les périodes troublées des deux guerres mondiales. Certains documents seront d'ailleurs utilisés dans le cadre d'une exposition organisée en 2010 par les Facultés de Namur et les bibliothèques sur le thème de la Première Guerre mondiale.

NOUVEAU SOUFFLE DANS LE QUARTIER

Les archives de la Ville, installées au rez-de-chaussée du bâtiment et donc facilement accessibles, ne seront pas seules dans ce bel hôtel de maître du 19^e siècle. Depuis juillet, l'Institut du Patrimoine Wallon occupe les 1^{er} et 2^e étages ainsi que les combles transformés en salle de réunion.

La Ville de Namur a acquis l'immeuble au début des années 1970 lorsque les Agences et Messagerie de la Presse (A.M.P.) ont quitté les lieux devenus trop exigus. Durant quelques années, l'imprimerie communale a occupé le bâtiment pour laisser place aux Gluttons de la Propreté publique.

En mars 2004, la Ville a décidé de rénover le bâtiment en tant que Site d'activité économique désaffecté (aujourd'hui Site d'activité à rénover). La rénovation, lancée en septembre 2007, a duré deux ans.

Les architectes ont veillé à conserver la structure originelle et le caractère du bâtiment. La porte cochère et les encadrements des baies anciennes en pierre naturelle, qui laissent apparaître une sculpture taillée en forme d'étoile, ont ainsi été mis en valeur, de même que l'escalier monumental. Les superbes moulures des plafonds ont été entièrement restaurées. Un travail d'orfèvre !

Pour le confort des lieux, un ascenseur panoramique relie désormais les trois étages et des escaliers de secours ont été aménagés à l'arrière du bâtiment.

Cette remise à neuf, rappelons-le, s'inscrit dans le cadre de l'opération de revitalisation lancée il y a dix ans dans le quartier des Célestines. L'initiative a permis d'insuffler un nouveau dynamisme à cet îlot situé au cœur de Namur : transformation du couvent des Célestines en cabinet ministériel, construction d'immeubles d'habitation, de bureaux et de parkings, installation de l'Institut du Patrimoine wallon et de l'Union des Villes et des Communes, aménagement du bâtiment des Mutualités chrétiennes, sans oublier la petite touche verte que constitue la création du Jardin de l'Etoile.



■ Régie foncière,

aile Eden, 5 rue des Dames Blanches
à Namur - tél : 081 24 63 67

COLLOQUE « NAMUR CAPITALE »



Le vendredi 11 décembre, cela fera 23 ans que Namur est officiellement devenue capitale de la Wallonie. Pour marquer cet anniversaire, l'asbl NEW en partenariat avec la Ville organise un colloque consacré à « Namur Capitale », au Centre Hospitalier Régional (CHR). Des tables rondes seront proposées autour de trois thèmes : « Une Wallonie nouvelle ? (9h30) », « Une Wallonie durable » (10h), « Mais quel âge a Namur ? ». Une dizaine de personnalités prendront la parole pour aborder à la fois l'histoire, l'économie, le social ou la qualité de vie dans notre cité. Au terme de ce colloque, le Bourgmestre Jacques Etienne présentera le nouveau logo de « Namur Capitale ».

■ Namur Europe Wallonie (NEW)

tél : 081 24 11 33.

NET + ULTRA LA VILLE FAIT SON CINÉMA



« Tous les jours avec vous »... C'est le titre de la campagne menée par la Ville pour valoriser ses services communaux. Elle se décline en quatre spots diffusés cet automne à la fois sur le site Internet ville.namur.be, sur Canal C et à la Maison des Citoyens.

Ces petits clips montrent les agents de la Ville dans leurs tâches quotidiennes au service du citoyen. En quelques séquences bien rythmées,

ils illustrent la diversité des métiers exercés dans le fonctionnement d'une administration locale : accueil du citoyen, organisation d'événements, animations sportives ou culturelles, enseignement, sécurité, entretien des routes, des bâtiments, des espaces verts et des cimetières...

DE NOUVEAUX LIENS SUR NOTRE SITE

www.ville.namur.be vous propose régulièrement de nouveaux services et de nouvelles fenêtres sur la vie communale. La page d'accueil offrira déjà un accès rapide vers les sites du Service Régional d'Incendie, du Conseil consultatif des Aînés, de l'Académie des Beaux-Arts et du Conservatoire de Namur. Bientôt, de nouveaux liens seront créés vers les Sports, la Mobilité, la Citadelle et les bibliothèques communales. Pour chaque site, une présentation qui s'inscrit dans la charte graphique du site communal, ce qui facilite les recherches des internautes.

UN PORTAIL EN TROIS LANGUES

Autre nouveauté sur www.ville.namur.be, la traduction de certaines rubriques en anglais, néerlandais et allemand. Bientôt, un portail fournira des informations en trois langues sur les formalités administratives de la commune, les élus communaux, le tourisme et l'écotourisme à Namur, la Citadelle, l'Hôtel de Ville ou encore la Fresque des Wallons.

AUNG SAN SUU KYI CITOYENNE D'HONNEUR

Le Conseil communal de septembre a accordé le titre de Citoyenne d'Honneur de la Ville de Namur à Aung San Suu Kyi, à l'initiative du Collectif Actions Birmanie qui œuvre depuis des années pour sa libération. Leader de l'opposition birmane, la Secrétaire générale de la Ligue nationale pour la Démocratie est actuellement la seule lauréate du Prix Nobel de la Paix à être privée de liberté malgré la pression internationale et de nombreuses résolutions du Parlement européen sur la Birmanie, condamnant les graves atteintes aux libertés, les intimidations et menaces, et demandant aux autorités de ce pays d'accorder immédiatement la liberté de mouvement à Aung San Suu Kyi.

Plus d'infos sur www.birmanie.net

NOUVELLE CONSEILLÈRE

Changement dans les rangs socialistes au Conseil communal. Depuis septembre, **Gwénaëlle Grovonius**, 31 ans, remplace le Conseiller et ancien Echevin **Jean Goffinet**. Active au sein d'Infor Jeunes et du Resto du cœur, cette Salzinnoise est attachée au cabinet du ministre-président Rudy Demotte. Au Conseil du CPAS où elle siégeait également, Gwénaëlle Grovonius a cédé son mandat à Malika Ben Brahim.

OUVERTURE DE LA MAISON DES CITOYENS

La Maison des Citoyens est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 16h. Elle est également accessible sur rendez-vous le samedi matin, de 8h30 à 11h30, en téléphonant au 081 24 60 00 du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

Durant les fêtes, votre administration sera fermée :

- les jeudis 24 et 31 décembre après-midi
- les vendredis 25 décembre et 1er janvier toute la journée
- les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Rappelons que de nombreux services sont accessibles en ligne. Il suffit de se rendre sur www.ville.namur.be et de cliquer à droite sur « Vos documents en ligne ». Cet outil permet aux citoyens d'introduire de nombreuses demandes sans devoir se déplacer à l'Hôtel de Ville.

CALENDRIER 2009-2010 CONSEIL COMMUNAL

Prochaine réunion du Conseil communal ce **lundi 14 décembre**.

Pour 2010, les séances sont prévues aux dates suivantes :

18 janvier | 15 février | 15 mars | 26 avril | 31 mai | 28 juin | 13 septembre | 18 octobre | 15 novembre | 13 décembre.

Le Conseil communal se réunit à partir de 18h, salle du Conseil (Maison des Citoyens, 1er étage). Pour rappel, ces réunions sont publiques sauf la partie à huis clos qui concerne directement les personnes (engagement, mise à la retraite, action en justice...).

Vous pouvez consulter l'ordre du jour complet sur www.ville.namur.be, dès le mardi qui précède le Conseil communal.



Police

Namur

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ALCOOL AU VOLANT... RISQUE D'ACCIDENT !

La fin de l'année est souvent propice à la consommation d'alcool. En plus des réveillons de Noël et de Nouvel An, certains fêtent également la Saint-Nicolas, la Sainte-Barbe ou la Saint-Éloi. Dans ce contexte festif, la **Police locale** rappelle que l'alcool au volant demeure un des principaux facteurs d'accidents de la route. Dans le cadre de la traditionnelle campagne de prévention de l'IBSR, menée du 1er décembre au 15 janvier, les actions de contrôle seront intensifiées.

Par ailleurs, la problématique de la conduite sous l'influence de l'alcool et de la drogue requiert un effort continu toute l'année. Les nuits de week-end, la Police locale effectue également des contrôles ciblant en particulier les jeunes conducteurs qui sont encore trop souvent victimes de leur insouciance voire de leur inconscience en matière d'ivresse au volant.

Tous les usagers peuvent aussi contribuer à cette campagne simplement en évitant de conduire après avoir bu ou en refusant de prendre place à bord d'un véhicule dont le conducteur a consommé des boissons alcoolisées. La sécurité routière c'est la responsabilité de tous ! Pour les fêtards responsables qui ne veulent pas reprendre le volant en fin de soirée, différentes solutions sont offertes : désigner le BOB(ette) de la soirée, loger sur place, appeler un taxi, emprunter le « Noctambus » du TEC (informations et trajets disponibles sur www.infotec.be) ou encore solliciter l'action de rapatriement du Nouvel An des Responsible Young Drivers (infos et conditions www.ryd.be).

LANCEMENT DE L'OPÉRATION

« GREEN TEAM »

Depuis le début de cette année scolaire, une nouvelle initiative a pris place au sein des écoles namuroises. Le service Environnement de la Police locale, avec le soutien de la Ville, propose aux directeurs d'établissements scolaires d'offrir aux élèves de primaire une journée de sensibilisation.

L'idée est d'éveiller l'intérêt des enfants à l'amélioration de notre cadre de vie par la gestion quotidienne des déchets ménagers. Concrètement, les policiers, spécialement formés en la matière, dispensent leurs connaissances par le biais d'ateliers interactifs. Après avoir appris les différents types de déchets existants ainsi que leur résultat après recyclage, les élèves deviennent les acteurs principaux d'un exercice pratique organisé par la Police aux abords de l'école.

L'enthousiasme des différents acteurs de ce projet engage la Police à poursuivre ces opérations.

■ Police Locale de Namur

Appel général : tél. 081 24 66 11

Hôtel de Police

5 place du Théâtre à Namur : accueil 24h/24 - 7j/7

Commissariat d'Hastedon

3 rue du Plateau d'Hastedon à Saint-Servais

accueil du lundi au vendredi, en journée

www.polnam.be

Cellule Environnement - tél : 081 24 99 40-41

T R A V A U X

Cheminement vélos et piétons au rempart de la Vierge : pour encourager les modes doux dans la corbeille, il faut sécuriser les entrées de ville. Un cheminement pour piétons et cyclistes sera créé au rempart de la Vierge afin d'améliorer la situation dans ce quartier universitaire. En accord avec la Région wallonne, ce cheminement devrait se poursuivre vers le carrefour d'Omalus. Pour rappel, un autre cheminement pour piétons et cyclistes sera aménagé boulevard Frère Orban dès que les travaux de l'Inasep seront achevés.

Réfection des trottoirs rue Marie-Henriette à Namur : le Collège poursuit son Plan Trottoir afin d'améliorer les cheminements piétons dans les quartiers denses de première couronne. Dans le cas de la rue Marie-Henriette, cela permettra de relier les nombreuses écoles du quartier à la gare de Namur. Cet investissement, estimé à 81.000 euros, améliorera la qualité des espaces publics dans une logique de mobilité durable.

Réfection complète de la voirie et des trottoirs rue d'Harscamp, entre la place l'Illon et l'accès aux jardins d'Harscamp après l'aménagement par la SPW du rond-point (bd I. Brunell).

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

RÉFECTIONS DE VOIRIES

BELGRADE : rue A. Lebrun

BOUGE / WÉPION : travaux d'asphaltage rues du Grand Feu et Lecomte suite aux dégâts d'hiver

DAVE : rue de Naninne

JAMBES : rue de la Croix-Rouge, rue Verte (cheminements piétons et entretien chaussée)

LA PLANTE : rues Théodore Baron, des Houblonnières et Dohet

NAMUR : rue du Lombard, rue de l'Inquiétude, rue du Grognon (Plan Mercure), rues Notre-Dame et de la Sarasse, rue Piret-Pauchet, rues des Bosquets et Woitrin (Balances)

NANINNE : rue de la Gare (aménagement de sécurité)

ST-SERVAIS : rues de la Chapelle, J. Chalou et Del Marmol

TEMPLoux : chemin des Comognes

WÉPION : chemin des Matines

WIERDE : aménagement du cheminement entre la route de Jausse et le terrain de football (Andoy).

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE ÉPURATION DES EAUX USÉES POUR 2011

© Pierre Deville



D'ici 2 ans, toutes les eaux qui se déversent dans la Meuse, la Sambre et le Houyoux via les égouts publics devront être épurées. Pour arriver à ce résultat, l'INASEP (intercommunale chargée de l'épuration des eaux usées en province de Namur) est en train d'installer, sur l'ensemble du territoire namurois, un vaste réseau comprenant des collecteurs, des stations de pompage, de traitement et d'épuration des eaux usées.

Il s'agit d'un chantier énorme et complexe qui concerne une cinquantaine de sites avec de nombreuses répercussions pour les Namurois, qu'ils soient habitants ou commerçants, piétons, cyclistes ou automobilistes.

Après deux ans de travaux, la Ville et l'INASEP ont présenté un état des lieux de ces multiples chantiers, en cours ou à venir, tout en rappelant les enjeux concrets pour l'ensemble de la population.

L'ensemble des travaux, d'un montant de 53 millions d'euros, doit être terminé pour janvier 2011.

Voici un peu plus de deux ans que le chantier lié à la collecte et à l'épuration des eaux usées a débuté à Namur. Le projet est très important et fort complexe : il ne s'agit pas de construire un site unique mais une cin-

quantaine d'ouvrages. Ceux-ci sont pratiquement tous différents et doivent être placés en sous-sol en divers endroits de la commune. Les ouvrages devront pomper les eaux d'égouts qui seront prétraitées par d'énormes installations appelées vortex. Dans le même temps, l'INASEP doit mettre en place un réseau de 15 kilomètres de canalisations. Celles-ci doivent assurer la connexion indispensable entre tous les exutoires d'égouts et la station d'épuration.

Dès le départ, l'option a été prise de construire tout ce réseau en sous-sol afin de ne pas abîmer le paysage urbain. Comme le monde souterrain réserve des bonnes (richesses archéologiques) et mauvaises surprises (découverte de conduites et câbles divers), certains chantiers ont pris du retard. Mais d'après l'INASEP, les chantiers les plus difficiles sont maintenant derrière nous !

L'ensemble des travaux, qui avoisine les 53 millions d'euros, doit être terminé pour janvier 2011. Toutes les eaux qui se jeteront dans la Sambre et la Meuse seront alors filtrées et les eaux sales pourront être dirigées vers la nouvelle station d'épuration de Lives-sur-Meuse.

L'INFORMATION EN CONTINU

Conscients des désagréments provoqués par tous ces travaux depuis deux ans, Ville et INASEP ont tenu à améliorer l'information à l'intention des riverains. En plus des communiqués de presse et courriers toutes boîtes envoyés pour annoncer les travaux, plusieurs rencontres ont été organisées avec les représentants des comités de quartier ainsi que des réunions publiques pour informer les habitants et commerçants dans le cadre des chantiers plus complexes, en particulier ceux de la rue des Brasseurs, de Bomel et de la rue Henri Lemaître à Salzinnes.

Une rubrique a été créée en page d'accueil du

site www.ville.namur.be pour vous tenir au courant de l'état d'avancement des chantiers. La Ville et l'INASEP ont également veillé à ce que les quartiers concernés par les travaux puissent continuer à accueillir leurs activités et festivités récurrentes comme les joggings, la brocante de Bomel ou le marché bio de La Plante.

ASSAINIR NOS RIVIÈRES POUR LE BIEN DES MERS

Aujourd'hui encore, presque toutes les eaux usées de l'agglomération namuroise sont évacuées vers la Sambre et la Meuse. Ces déversements permanents représentent 15.000 m³ par jour d'eau d'égout non traitées. Pour Didier Hellin, président de l'INASEP, cette situation n'est pas digne d'une société qui a un accès sans restriction à l'eau potable depuis plus d'un siècle !

Le chantier mené par l'INASEP a pour objectif de supprimer les nuisances causées par les polluants des eaux d'égouts de près de 125.000 habitants dans la Meuse. Mais ce projet, comme tout le programme d'assainissement wallon, est aussi destiné à réduire, in fine, la pollution du milieu marin vu que les eaux sales des fleuves représentent la principale source de pollution des mers.

Ce chantier répond également à une Directive européenne de 1991 (!) qui impose aux agglomérations de plus de 10.000 habitants de mettre en place un système de collecte des eaux usées urbaines associé à un système de traitement des eaux usées.

Grâce à la composante « assainissement » du prix de l'eau, l'INASEP et ses partenaires disposent enfin de moyens pour construire les stations d'épuration de Namur-Brumagne, Floriffoux et Wépion.

LE POINT SUR LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN COURS

Voici quelques chantiers réalisés à Namur et environs. Les différentes étapes nous montrent la complexité des travaux effectués en sous-sol. A l'issue de ces chantiers, les quartiers seront remis en état. Dans certains cas, la Ville et l'INASEP en profiteront pour rénover voiries et trottoirs. Plusieurs chantiers seront bientôt terminés et les derniers travaux devraient se clôturer pour janvier 2011.

NAMUR CENTRE

Rue des Brasseurs

L'ensemble des collecteurs ont été posés entre la rue Saintraint, la place Maurice Servais, la rue du Bailly et la rue du Pont. Ils ont été reliés au pompage-vortex à l'arrière de la Maison de la Culture (Halle al'chair).

Les travaux sont terminés et un béton de propreté provisoire sera installé pour l'hiver. Ensuite, la rue sera repavée.

Place Maurice Servais

La durée des fouilles archéologiques a été portée à 9 mois par rapport aux estimations initiales de 2 mois en raison de la richesse des vestiges du sous-sol (fouilles jusque sous le niveau gallo-romain).

Toujours en cours, la réalisation des ouvrages de déviation de l'égout existant du vieux Namur dans la rue des Brasseurs au droit de la place Maurice Servais ainsi que les travaux à l'intérieur de l'excavation.

Fin du chantier prévue pour le 15 mai 2010.

LA PLANTE

Avenue de la Pairelle

Les travaux, lancés à la mi-septembre, se dérouleront en plusieurs phases :

Phase 1 (en cours) : après le déplacement d'impétrants à hauteur de la rue Hamoir, placement de tuyaux rue Félicien Rops, entre la rue Delonnoy et le parc, réalisation d'un ouvrage à

hauteur de l'Eglise et d'une station de pompage à l'extrémité de l'avenue de la Pairelle.

Phase 2 (nov.- déc. 2009) : pose de conduites avenue de la Pairelle entre les rues Delonnoy et des Houblonnières, réalisation d'une station de pompage au bas de la rue Dohet, réalisation d'un ouvrage au bas de rue Jules Hamoir.

Phase 3 (janv.- fév. 2010) : poursuite des travaux rue Hamoir, pose de conduites avenue de la Pairelle, entre les rues des Houblonnières et Dohet.

Phase 4 (fév. -avril 2010) : pose de conduite avenue de la Pairelle depuis la rue Dohet vers Wépion, réalisation de stations de pompage au pied de la rue Delonnoy et rue Théodore Baron, pose de conduite rue Théodore Baron.

Phase 5 (sept. 2010) : raccordements et connexions des différents ouvrages

En parallèle aux travaux destinés à la pose de conduite et la réalisation d'ouvrages de taille modeste, des travaux d'installation d'un vortex en amont du parc débuteront en janvier 2010. Ces travaux devraient se terminer en août 2010. *Fin des travaux prévue pour l'automne 2010.*

SALZINNES

Rue Henri Lemaître (Passerelle)

Après intervention des impétrants, début des travaux du vortex.

Une réunion d'information des riverains a été organisée (26 novembre) pour présenter le projet de rénovation de la voirie et des trottoirs réalisés à l'issue du chantier INASEP.

Fin des travaux INASEP prévue pour l'automne 2010.

BOMEL

Boulevard d'Herbatte

Après l'intervention des impétrants et les travaux de connexion des égouts existants, la construction du vortex est en cours. La circulation des véhicules est rétablie sur 2 bandes (à l'exception d'une quinzaine de mètres avec rétrécissement et circulation avec sens prioritaire).

Remise en état prévue pour le 30 avril 2010.

Place Monseigneur Heylen et rue d'Arquet

Les travaux principaux en sous-sol sont terminés et le couvercle du vortex a été posé en septembre dernier.

Prochainement, aménagement d'un nouvel espace public et restauration des trottoirs concernés par le chantier.

NAMUR

Centre Hospitalier Régional (CHR)

Après un retard important en début de chantier en raison des difficultés rencontrées pour raccorder les égouts (présence de conduites d'eau et de gaz, d'où réalisation par forage sous le niveau des conduites par mesure de sécurité), le raccordement des conduites au collecteur a été réalisé

Fin des travaux prévue à la mi-décembre.

Maison de repos d'Harscamp

Après la création d'un nouveau rond-point par le Service Public de Wallonie (SPW), pose d'un collecteur à grande profondeur dans la rue d'Harscamp.

Fin des travaux d'asphaltage pour décembre.

JAMBES

Rue Wasseige

Le chantier est terminé et les travaux de réfection se termineront prochainement.

INASEP

tél 0477 28 72 20

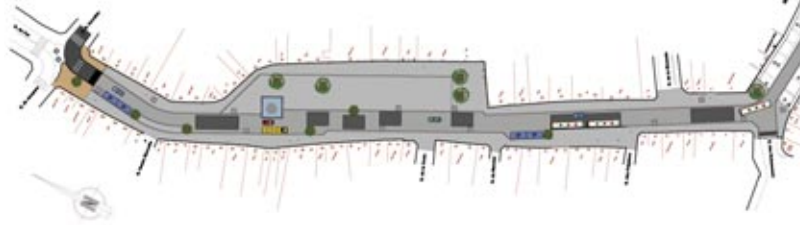
collecteurs.namur@inasep.be

VILLE DE NAMUR

Bureau d'études Plan général

d'égouttage – tél : 081 24 60 19





LE QUARTIER DE L'ANGE

S'OFFRE UNE CURE DE JOUVENCE

D'ici la fin 2010, la rue et la place de l'Ange seront transformées en zone de rencontre. Un espace public moderne fera la part belle aux piétons et aux modes doux sans totalement bannir les autos.

Cet espace ouvert agrémenté d'arbres et d'un mobilier urbain moderne insufflera une nouvelle dynamique au cœur de Namur.

Il s'agit d'un projet pilote en Wallonie qui s'est construit au fil des mois en concertation avec les habitants, les commerçants et l'ensemble des usagers du centre-ville.

taires, sans pour autant exclure les véhicules particuliers, les camions de livraisons ou les bus, lesquels devront adapter leur vitesse (20 km/h maximum !). L'idée est d'améliorer la convivialité des lieux et la sécurité des piétons : ils pourront se promener du piétonnier au quartier du Théâtre en toute quiétude, en s'arrêtant devant les vitrines de magasin ou en s'offrant une petite pause sur un banc public ou en terrasse.

Les voitures, on l'a dit, ne seront plus prioritaires et les places de stationnement seront supprimées pour éviter tout ballet de véhicules dans cette zone de rencontre. Cependant, les automobilistes pourront encore utiliser cet axe pour rejoindre le parking Gifar et pour déposer ou reprendre un colis à proximité d'un commerce. Les livreurs et riverains du piétonnier pourront également s'arrêter, à l'instar des clients, le temps d'un (dé)chargement. Quatre places de stationnement à durée limitée seront par ailleurs aménagées pour les personnes à mobilité réduite.

Si le concept est séduisant, il n'est pas évident à mettre en œuvre. L'aménagement de l'espace public doit en effet être suffisamment clair et lisible afin que chaque utilisateur adapte son comportement dans le respect des autres usagers, avec une attention aux plus vulnérables.

La Ville a arrêté son projet avec un aménagement de plain-pied comprenant des zones de pavés de béton et d'asphalte. Pour éviter un aspect trop linéaire, les arbres et l'actuel mobilier seront remplacés : de nouvelles plantations rythmeront l'espace sans occulter les enseignes des commerçants tandis que de nouveaux bancs apporteront une touche de modernité et de convivialité à la place. Des bordures « PMR » sont également envisagées pour faciliter le déplacement des personnes aveugles ou mal voyantes.

Le carrefour des Quatre coins sera lui aussi repensé : avancées de trottoirs, coussins ralentisseurs, mobilier urbain, autant d'aménagements qui devraient dissuader certains petits « malins » de franchir ni vu ni connu le carrefour en venant de la rue de Fer.

Après avoir organisé une large concertation et une enquête publique, le **Conseil communal a amélioré le projet en tenant compte des différentes remarques émises**. Ainsi, les revêtements (pavés de béton et asphalte) seront dans les teintes grises et l'espace suggéré pour la circulation automobile sera encore rétréci.

Comme le souligne l'**Échevine de la Mobilité Patricia Grandchamps**, le défi du nouvel aménagement est de créer de la convivialité tout en assurant la sécurité de tous. « *Les lieux doivent parler au moins autant que la nouvelle signalisation : on y roulera lentement, avec un œil attentif aux piétons qui pourront circuler librement, avec plus de vigilance toutefois à certains endroits. Il faudra probablement un peu de temps pour que chacun s'approprie ce nouveau concept !* ».

Voici un an que la Ville interroge les sociétés concessionnaires de la voirie pour connaître leurs projets d'intervention avant les travaux communaux. Aujourd'hui, nous savons que plusieurs impétrants rénovront leurs réseaux (notamment l'électricité). Ils sont invités à intervenir au plus vite, dès les premiers beaux jours de 2010. L'entrepreneur adjudicataire des travaux pour la Ville interviendra dès que possible. L'organisation et la surveillance du chantier seront fondamentales pour limiter autant que possible les nuisances inévitables d'un tel chantier au centre-ville. Tout comme le Collège, les services communaux en sont bien conscients. Une bonne information de la population sera mise en place au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

DE NOUVEAUX PARKINGS-RELAIS

À BOUGE, ERPENT ET BELGRADE

Dans le cadre de sa politique de mobilité, le Collège souhaite encourager les automobilistes, notamment les travailleurs du centre-ville, à laisser leur voiture à l'extérieur de Namur et à utiliser les transports en commun pour accéder au cœur de Namur. Objectif ? Libérer les places disponibles pour les clients et visiteurs du centre-ville qui en ont vraiment besoin. Deux parcs-relais ont ainsi été créés à Namur Expo et sur la plaine Saint-Nicolas.

Mais ce n'est pas suffisamment. La Ville et le Service Public de Wallonie (SPW) ont donc commandé une étude pour mieux cibler les besoins des utilisateurs et les sites susceptibles d'accueillir de nouveaux parcs-relais.

Après avoir passé le territoire namurois au tamis, l'ICEDD, qui a mené l'étude avec les bureaux Transitec et In Situ, a sélectionné trois sites prioritaires parmi neuf sites potentiels pour accueillir un nouveau P+R.

Il s'agit de **Bouge - Champion** (terrain du CPAS sur la chaussée de Louvain), **Erpent** (terrain acquis par la SRWT sur la N4 au lieu-dit « Petite Couture ») et **Belgrade** (terrain en Zone d'Aménagement Communal Concertée situé derrière la Poste).

Ces trois sites ont été choisis en fonction de critères tels que la densité du trafic, l'intérêt du terrain dans une perspective de développement et la présence de lignes de bus pour éviter de devoir créer de nouvelles dessertes coûteuses tant pour la Ville que pour les TEC.

En septembre dernier, ce projet a reçu l'accord de principe du Conseil communal. Poursuite des opérations en vue d'une concrétisation pour 2012.

LES PARCS-RELAIS EN CHIFFRES

P + R Saint-Nicolas = 276 places dont 6 PMR auxquels on peut ajouter 277 places du côté des Champs Elysées. Ensemble, ces deux parkings comptent plus de 300 abonnés.

P + R Namur Expo = 475 places (dont 11 PMR) et 237 abonnés.

PLAN DE SIGNALISATION NAMUR DE PORTE EN PORTE

Vous l'aurez constaté, que vous soyez automobilistes, cyclistes ou piétons : de nouveaux panneaux de signalisation ont fleuri cet automne à Namur. Il s'agit d'une nouvelle phase du plan de signalisation de la Ville, élaboré dans le cadre du Plan Communal de Mobilité (PCM) de Namur en 1999.

Ce plan repose sur des principes assez simples : tout le long des **boulevards de ceinture**, des panneaux indiquent les **portes** d'accès vers les différents **quartiers** de la **Corbeille**. Chaque quartier est accessible par une ou plusieurs portes.

Les **boulevards de ceinture** sont des voiries régionales qui entourent le centre ville de Namur et sur lesquels les voitures sont prioritaires par rapport aux autres modes (piétons, cyclistes, transports en commun).

C'est pourquoi ils sont aménagés, tant que possible, en 2x2 voies, à l'exception de la partie Sud-Ouest (Stassart, Cardinal Mercier, Reine Astrid et Bord de l'Eau), la configuration physique de Namur ne permettant pas d'y créer une ceinture « ring » (comme c'est le cas, par exemple, à Charleroi).

La **Corbeille** est délimitée par les dix boulevards de ceinture et plus physiquement par les voies de chemin de fer au Nord et par les fleuves au Sud. Elle est représentée schématiquement sur les nouveaux panneaux installés le long de la ceinture : une corbeille avec comme point de repère sa « hanse » (le bd du Nord), le chemin de fer au Nord et la Sambre et la Meuse au Sud. Un point rouge informe l'utilisateur de l'endroit où il se trouve sur la ceinture.

Les **quartiers** sont au nombre de cinq et prennent la dénomination d'un pôle ou bâtiment important qui y est localisé :

- Quartier de l'Université (avec les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix)
- Quartier de l'Hôtel de Ville (avec la gare et les rues Godefroid et de Fer)
- Quartier des Célestines (avec l'îlot des Casernes)
- Quartier du Théâtre
- Quartier du Vieux Namur (avec le piétonnier)

Le principe des **portes** permet d'identifier, le long de la ceinture, l'accès à l'un ou l'autre quartier précité, sachant que de manière générale, on peut entrer et sortir d'un quartier par une même porte, ce qui est plus facile pour le visiteur. Les portes sont au nombre de onze et portent généralement un nom évocateur de leur localisation : porte d'Omalius, d'Heuvy, de Bomel, Léopold, des Cadets, des Ardennes, de l'Evêché, du Confluent, du Parlement, Wiertz et du Parc.

A terme, avec ce mode de fonctionnement, l'orientation des visiteurs selon les portes et les quartiers devrait être plus aisée. Ainsi, un commerçant de la rue de la Monnaie pourrait informer ses clients comme suit : « Quartier du Théâtre, accessible par la Porte du Confluent, parkings Beffroi ou Gifar ».

■ Plus d'infos sur www.ville.namur.be à la rubrique « Mobilité ».
Service Mobilité, Hôtel de Ville – tél : 081 24 60 86-87-88



SUCCÈS DU SAMEDI MOBILE

L'OPÉRATION CONTINUE EN 2010



© A. Dubuisson

Depuis juin de cette année, l'opération Samedi Mobile fait la fête aux piétons le samedi après-midi : piétonnier des rues de Fer, de l'Ange, St-Jacques et Cuvelier jusque 18h, mise en circulation gratuite des navettes des P+R, toutes les 10' jusque 19h, et gratuité du forfait "parking + bus" sur les P+R St-Nicolas et Namur Expo.

L'opération remporte un franc succès et le Collège communal a donc décidé de la poursuivre au-delà de sa période d'essai (initialement fixée à 6 mois).

Une enquête a été menée parmi les usagers du Samedi Mobile et parmi les commerçants. Seulement 37% des usagers connaissent l'appellation "Samedi Mobile", il est donc question de repenser le plan de communication. Par contre, 94% sont satisfaits de la mise en piétonnier de l'axe Fer-Ange et 56% sont satisfaits des navettes gratuites. Parmi les connaisseurs, ils sont plus nombreux à venir en transports en commun (40%) qu'en voiture (36%), et 24% d'entre eux sont venus à pied ou en deux-roues.

38

NAVETTES & PARKINGS EN FÊTE

Navettes gratuites des Fêtes

- Les Navettes des Fêtes circulent **gratuitement** du 4 décembre au 3 janvier, de 6h30 à 19h en semaine et de 14h à 19h les samedis et dimanches (à l'exception des jours fériés et des dimanches 6, 13 et 27 décembre) toutes les 15 minutes.
- L'itinéraire permet de rejoindre le centre ville et la gare au départ des deux parcs-relais (P+R Saint-Nicolas et P+R Namur-Expo), selon le trajet et les arrêts habituels de la ligne 51 (navette des P+R).

Piétonnier

- Les rues de Fer et St-Jacques sont piétonnes du 4 décembre au 3 janvier.
- Les rues de l'Ange et Cuvelier sont piétonnes, non seulement lors des Samedis mobiles (après le marché hebdomadaire, de 14h à 18h), mais également du dimanche 20 décembre au dimanche 3 janvier, de 11h à 19h.

Parkings en fête

- Sur les deux parcs-relais (Saint-Nicolas et Namur-Expo), la formule « parking+bus » est **gratuite**, à condition d'utiliser soit les navettes



P+R (ligne 51), soit les lignes 5 ou 27. Il convient de demander au chauffeur du bus un ticket gratuit P+R.

- Le parking Hôtel de Ville est ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 19h30 et **exceptionnellement** les dimanches 20 décembre et 3 janvier, de 12h à 19h. Il sera fermé les jours de Noël et de Nouvel An.

Opération NOCTAMBUS & TaxiTEC

Les bus du TEC circulent **gratuitement** la nuit de la Saint-Sylvestre (31 décembre), entre 19h et 7h le lendemain matin, sur les lignes régulières et sur certains itinéraires spéciaux.

Pour 2 €, vous pouvez rentrer chez vous en taxi à partir de 22h jusqu'à 1h du matin, au départ de la gare de Namur.

- **Info voyageurs TEC - tél : 081 25 35 55**
Service Mobilité - tél : 081 24 60 86-87-88



NEIGE ET VERGLAS MÊME COMBAT !

Difficile de prévoir si l'hiver sera doux ou polaire. En attendant, pour éviter glissades malheureuses et chutes sur le trottoir, rappelons que les riverains, habitants ou commerçants, doivent dégager la neige devant chez eux et, en cas de verglas, répandre du sel pour rendre le trottoir non glissant.

Les agents communaux, pour leur part, concentreront leur énergie pour déneiger les accès aux bâtiments communaux et les voiries communales. En cas de neige ou de verglas annoncé, les camions d'épandage de sel empruntent d'abord les routes prioritaires, c'est-à-dire le circuit des bus et les voiries qui mènent aux hôpitaux ou aux écoles, pour qu'elles soient dégagées vers 6h du matin. Ce circuit représente environ 400 km sur un total de 1170 km de voiries communales. Ensuite, les camions passent dans les autres rues en fonction des nécessités.

Rappelons que l'épandage se fait quand il y a du gel ou de la neige, pas à titre préventif. Si les routes sont enneigées ou verglacées au petit matin, sans que cela n'ait été annoncé au bulletin météo la veille, il ne sert à rien d'envoyer les camions car ils risquent d'être coincés comme les autres véhicules. Il faut donc attendre que cela se calme pour intervenir.

Lorsque les voiries communales ne sont pas accessibles aux camions d'épandage, les services déposent des sacs de sel pour que les habitants puissent eux-mêmes intervenir en cas de neige ou de verglas.

Quelques conseils en cas de forte neige ou de verglas : si possible, on se déplace à pied ou on utilise les transports en communs ! Si on doit vraiment prendre la voiture, on part plus tôt, on garde si possible les grands axes. Et si on n'est pas obligé de sortir, on reste chez soi !

Service Voirie - tél : 081 246 508

(pendant les heures de bureau)

Police locale - tél : 081 24 66 00 en cas d'urgence (en dehors de ces heures)

UN PLAN D' ACTIONS POUR BOMEL & SAINT-SERVAIS

Après le quartier d'Erpent, c'est au tour de Bomel et de Saint-Servais d'avoir leur Schéma directeur. Objectifs de la Ville ? Revitaliser ces deux quartiers en souffrance, renforcer leurs liens, y recréer des logements et des espaces publics en valorisant notamment des chancres industriels comme l'abattoir de Bomel.



Abattoir de Bomel. Photo Jacques Verrees

Le territoire communal namurois présente de bien nombreuses facettes, que ce soit sur le plan économique, social, environnemental ou encore urbanistique ... Sans pour autant les stigmatiser,

deux quartiers situés aux portes du centre-ville et particulièrement en souffrance ont retenu l'attention des autorités communales : Bomel et Saint-Servais. L'analyse des indicateurs statistiques a en effet vivement interpellé l'Echevin de l'Urbanisme, Arnaud Gavroy. Début 2008, le Collège décidait d'établir un « plan d'actions » à long terme pour ces quartiers : le Schéma directeur. Contrairement à ce que certains ont pu penser, un Schéma directeur n'est pas un programme d'urbanisation. Il s'agit en fait d'un guide destiné à orienter pouvoirs publics et privés vers un même objectif : améliorer la qualité de vie dans ces quartiers.

Le Schéma directeur structure les quartiers en trois grands axes (Houyoux, Gare et RAVeL) sur lesquels sont identifiées les parcelles stratégiques (publiques ou privées) ainsi que les espaces publics à enjeux. Pour ces différentes parcelles, des projets de réhabilitation sont proposés avec pour objectifs principaux le renforcement du lien entre les deux quartiers et la gare, des liaisons inter-quartiers, le réaménagement des espaces publics, l'amélioration de l'accès aux espaces verts, la préservation et la création des logements familiaux.

Le Schéma sera présenté aux habitants début janvier 2010. Suite à cette présentation, la population sera impliquée dans la mise en œuvre du schéma via un comité de suivi citoyen. Ce comité s'assurera du respect de la philosophie générale du schéma et sera impliqué dans la conception et la réalisation de chacun des projets. Suggestions, amendements et améliorations éventuelles seront donc possibles pour les habitants. Le Collège est bien conscient que l'implication citoyenne est la première condition pour réussir une amélioration en profondeur des quartiers à réhabiliter.



ACINA. Photo Jacques Verrees

RÉNOVER L'ANCIEN SITE ACINA MATERNE

La Ville de Namur a depuis longtemps la volonté de reconverter et d'urbaniser les anciens sites industriels Acina et Materne. A cette fin, elle a initié l'élaboration d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) en janvier... 1988 ! De nombreux problèmes et péripéties ont malheureusement fait traîner les choses. Pour en sortir, une nouvelle procédure, reprenant les options du PCA, a été initiée lors du Conseil communal d'octobre 2009: le Périmètre de Remembrement Urbain (PRU). Elle devrait enfin permettre à la Ville de réussir ce grand dossier d'aménagement urbain en plein cœur de Jambes.

En lançant ce PRU, la Ville réaffirme qu'elle entend bien s'impliquer activement **dans la rénovation de ce chancre**, en lui donnant des objectifs précis d'intérêt public :

- **L'accessibilité du site** sera fortement modifiée dans les années à venir par les différents aménagements prévus dans le Plan Communal de Mobilité de Jambes pour tous les modes de déplacements et particulièrement les bus et les modes doux, ainsi que par l'inscription d'une **nouvelle voirie collectrice** dédoublant l'axe rue de Dave - avenue Gouverneur Bovesse.
- **Le renforcement du tissu commercial du centre de Jambes** sera assuré par un étirement du cordon commercial de l'avenue Materne qui favorisera ainsi l'animation urbaine.
- La création de nouveaux **espaces publics et espaces verts** favorisera la rencontre entre les habitants.
- Une zone sera réservée pour la réalisation des extensions éventuelles des **équipements communautaires** du Parc Astrid.
- **La mixité du type de logements** (maisons unifamiliales et immeubles collectifs) sera détaillée à travers le programme des logements et leurs dimensions, afin d'assurer une proportion suffisante d'habitat adapté aux familles (3 chambres et plus), **disposant de jardins et accessibles à des revenus moyens**.
- Les nouvelles fonctions et constructions seront implantées de façon à **minimiser** pour les nouveaux logements **les nuisances «bruits»** engendrées par le chemin de fer.
- Un **bilan énergétique de niveau élevé sera assuré** par le type d'urbanisation et par le choix des solutions techniques les plus performantes.
- Les aménagements tiendront compte des **besoins du cinéma** en rapport avec le nombre de places de parking nécessaires à sa fréquentation.

Le PRU devrait permettre à la Ville de convaincre tous les propriétaires et d'attirer un ou plusieurs investisseurs nécessaires à la réalisation d'un programme urbanistique important. Dans un premier temps, celui-ci concernerait 110 appartements, 16 maisons et 1.836 m² de commerces.

Affaire à suivre...

COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

C'EST DANS LE SAC !

La collecte des déchets organiques ménagers a débuté le 2 novembre à Namur. Cette nouvelle collecte s'effectue en même temps que celle des déchets ménagers résiduels au moyen de camions équipés de deux compartiments. Seul changement, il existe désormais un nouveau sac pour jeter tous vos déchets organiques dont les langes d'enfants. Ce sac biodégradable fabriqué en amidon de maïs coûte moins cher que le sac des déchets ménagers : 25 cents pour 25 litres contre 1€ pour 60 litres pour les déchets ménagers. Autrement dit, si vous trieux, vous y gagnez... et la nature aussi !

LES NAMUROIS : CHAMPIONS DU TRI !

→ Namur peut être citée en exemple en matière de réduction des déchets et de tri sélectif. En 2008, chaque Namurois a produit en moyenne **141 kg par an** de déchets ménagers résiduels, pour une moyenne de 177 kg par habitant en Wallonie. Grâce au tri des déchets organiques, la Ville de Namur espère passer sous la barre des 130 kg par an par habitant !

→ Tous les parents le savent, les langes d'enfant pèsent lourd dans la poubelle. Pour 289.000 habitants en région namuroise, cela représente environ 1.600 tonnes par an ! Désormais, ces langes peuvent être jetés dans la poubelle des déchets organiques au même titre que les papiers essuie-tout, les mouchoirs ou les litières biodégradables d'animaux.

UTILISATION DU SAC DE DÉCHETS ORGANIQUES À LA MAISON

→ Ne le mettez pas en contact avec le sol → Laissez l'air circuler autour du sac → Limitez la durée de remplissage à maximum deux semaines → N'y versez pas les déchets de cuisine liquides ou trop chauds → Emballez de préférence vos déchets organiques dans du papier journal ou des sachets de pain en papier.

POINTS DE VENTE

→ Les rouleaux de 10 sacs biodégradables sont en vente au prix de 2,50 € à l'administration communale (Maison des Citoyens) et dans les points de vente habituels des sacs PMC. Liste sur www.bepenvironnement.be.

COMPOSTAGE ET LANGES LAVABLES

Pour alléger votre poubelle, le compostage individuel reste une solution intéressante pour la gestion raisonnée de vos déchets organiques ou de vos déchets verts (branchages, tontes de pelouse). Sans oublier le recours à l'utilisation de langes lavables pour lesquels la Ville octroie une prime environnementale.

Pour toute information complémentaire :

■ **BEP-Environnement** – tél : 081 71 82 11

■ **Ville de Namur – Service Eco-Conseil**

tél : 0800 935 62 (appel gratuit) – www.environnement-namur.be



Illu Nathalie Polfliet

FUTUR SITE DE BEP-ENVIRONNEMENT APPEL AUX CITOYENS

Dans le cadre de la **construction du nouveau site de BEP-Environnement à Floreffe**, un comité d'accompagnement du projet sera mis en place au printemps 2010.

Seront représentés, les responsables du site d'exploitation, les représentants du Service Public de Wallonie, les Communes de Namur et Floreffe et les citoyens (3 pour le territoire de Floreffe et 3 pour le territoire de Namur).

Si vous souhaitez représenter les citoyens namurois au sein de ce comité, vous devez adresser votre candidature pour le 15 janvier 2010 au plus tard au Département du Cadre de Vie, rue Frères Biéva 203 à 5020 Vedrin.

La candidature doit, d'une part, préciser si le mandat sollicité l'est à titre personnel ou en tant que représentant d'une association et, d'autre part, comporter :

- une lettre de candidature motivée
- un CV
- une attestation sur l'honneur de ne pas exercer un mandat politique ou dérivé
- un engagement à participer gratuitement et régulièrement aux réunions (minimum 2 fois/an).

Le Collège communal de Namur est seul habilité, sur base des éléments en sa possession, à désigner les 3 candidatures retenues.

ON NE MÉGOTE PAS AVEC LA PROPRETÉ !

Participer au maintien de la propreté publique, c'est veiller à ne rien jeter sur la voie publique... Savez-vous qu'un mégot de cigarette met de 1 à 3 ans pour se décomposer ? Imaginez l'impact sur l'environnement de tous ces mégots jetés à terre... La Ville a décidé de réagir. Des cendriers urbains ont été installés près des arrêts d'autobus et des horodateurs ou fixés à des panneaux de signalisation près des passages pour piétons. Des cendriers de poche viennent compléter ce dispositif. Conçus pour y glisser les mégots à éteindre, ils permettent de conserver un environnement propre ! Vous pouvez obtenir gratuitement ces cendriers à la Maison des Citoyens. Une distribution en centre-ville est également prévue les samedis 12 et 19 décembre en présence du Père Noël qui n'hésite jamais, malgré sa surcharge de travail, à donner un petit coup de main pour protéger l'environnement. On retrouve à nouveau Père Noël dans la campagne « A Namur, mon environnement, c'est du propre ! » déclinée sous forme d'affiches et de cartes postales. Le barbu dessiné par Kroll a perdu son aspect débonnaire pour convaincre les fumeurs invétérés d'utiliser les cendriers urbains ou les cendriers de poche... à défaut de mettre la cigarette en veilleuse !

■ Service Eco-conseil – tél : 0800 935 62

CAMPAGNE ECO-CONSOMMATION L'AGENDA 2010 EST ARRIVÉ



L'agenda 2010 de l'Environnement est sorti. Il fourmille de conseils précieux pour alléger nos poubelles : trier les déchets et déposer les matières organiques dans les sacs blancs prévus à cet effet, pratiquer le compostage individuel, éviter le gaspillage alimentaire, jouer la carte de la récup' et offrir une seconde vie à nos encombrants via la Ressourcerie Namuroise ou la Cellule Mobilier. Depuis le 16 novembre et jusqu'à épuisement des stocks, cet agenda est offert à l'achat d'un rouleau

de sacs poubelles réglementaires payants de 30 ou 60L.

CONCOURS URE

Gagnez un tapis de souris ponctué de conseils pratiques pour diminuer l'appétit énergétique de votre ordinateur. Pour ce faire, répondez à la question suivante et envoyez votre réponse avant le 22 décembre à concoursecconseil@ville.namur.be

Quel est l'élément le plus énergivore de votre installation informatique ?



CONTE POUR ENFANTS LUCIEN, LA TERREUR DES TROTTOIRS



On avait fait la connaissance du petit Lucien il y a deux ans, dans le livre « Lucien l'Étincelle ». Sa mission était alors d'éveiller les enfants aux bienfaits des économies d'énergie. Lucien nous revient, toujours sous la plume de Julie Renson et les couleurs de Mélody Lambert. L'imagination féconde, il rêve qu'il est le caïd de la bande, la terreur des trottoirs. Partout où il passe, il laisse des traces.

Papiers d'argent, bonbons collants, canettes clinquantes. Le petit Poucet à côté de lui, c'est de la roupie de sansonnet !

Un jour, Lucien tombe nez à nez avec de drôles de machines affublées de trompes, de poils ou de bennes, qui nettoient et aspirent tout sur leur passage... Ces engins qui roulent des mécaniques ne seraient-ils pas les vraies terreurs des trottoirs ?

« Lucien, la terreur des trottoirs » a été diffusé dans les classes de maternelle et de 1ère primaire de Namur ainsi que dans les écoles de devoirs et les bibliothèques. Il est disponible gratuitement sur simple demande au service éco-conseil – tél : 0800 935 62.

R'BATTE : DES IDÉES DÉCO

Envie d'offrir un petit cadeau sympa et original sans vous ruiner ? Rendez-vous à Ravik Boutik. Vous y trouverez des objets de décoration, de la vaisselle, des meubles relookés... A l'entrée de Ravik Boutik, l'Espace R'Batte joue également la carte du réemploi. Après avoir accueilli un coin salon et une cuisine, place à la chambre meublée composée de mobiliers et de matériaux 100% récup'. De quoi vous donner quelques idées de déco !

■ Ravik Boutik et Espace R'Batte, du mardi au samedi (10h-18h), 8A boulevard d'Herbatte à Namur
tél : 081 260 310

www.ravik-boutik.com • www.environnement-namur.be

LIEU DÉDIÉ À LA NATURE À JAMBES

LA ZONE HUMIDE DE LA POUDRIÈRE

Présentée en octobre dernier, la Zone humide de la Poudrière à Jambes sera prochainement aménagée. Dans quelques mois, les Namurois et tous les amoureux de la nature disposeront donc d'un nouveau lieu de promenade et de découverte de la biodiversité.



A première vue, c'est un terrain sauvage couvert d'herbes folles et de buissons, coincé entre un domaine boisé de l'armée et un quartier d'habitat à Jambes. Pas de quoi sortir les jumelles et les bottes en caoutchouc.

Pourtant, de l'avis des spécialistes d'AVES-

NATAGORA et de la Région wallonne, le site de la Poudrière est de grande valeur écologique et scientifique et à ce titre, il mérite de recevoir un statut de protection officiel et d'être érigé en « zone humide d'intérêt biologique ».

Dans les prochains mois, la Ville réalisera les aménagements nécessaires à sa mise en valeur et compte notamment réaliser un chemin de caillebotis pour favoriser la promenade et y créer une mare tout en laissant une végétation naturelle s'y implanter.

Cette zone humide est intéressante à plus d'un titre. Sa situation dans un quartier urbanisé est assez rare et incite les pouvoirs publics à la protéger et à l'aménager. Le site d'1,5 hectare, traversé par le ruisseau Orjot, présente une mosaïque de milieux très différents selon le degré d'humidité du sol. D'un côté, on trouve une prairie de fauche tardive, de l'autre, une roselière avec des herbes hautes et en périphérie, des lisières et fourrés composés de saules, frênes communs et aubépines.

En plus de cette richesse botanique, la zone accueille une faune très variée. La présence de milieux humides et semi-ouverts attire en effet des oiseaux assez rares comme la Gorgebleue à miroir (moins de dix couples dans la province !), le Bruant des roseaux, le Geai des chênes ou la Buse variable. Le site est également un lieu de refuge pour de nombreux insectes (abeilles, libellules, espèces peu communes de papillons comme le Demi-deuil et le Thécla du chêne), mais aussi des amphibiens (grenouille rousse, crapaud commun, triton palmé) et des mollusques comme le maillot Desmoulins qui n'a jamais été observé dans la vallée de la Meuse !

Le 22 octobre, l'Échevin de l'Environnement Alain Detry a officiellement présenté la Zone Humide de la Poudrière, un espace confié à la Ville par le Foyer jambois via la signature d'un bail emphytéotique de 30 ans. Cet espace naturel a été dédié à Patrick De Wolf, Ingénieur forestier à la Direction de la nature décédé en avril dernier et qui a consacré sa vie à la nature.



CALENDRIER DE COLLECTES DES SAPINS DE NOËL

Après les fêtes de fin d'année, la Ville assurera comme chaque année la collecte des sapins de Noël. Seuls les sapins naturels, avec ou sans racines, sont enlevés. Ils ne peuvent être emballés. Tous pots, décorations (boules, guirlandes...), terre, supports et clous doivent être préalablement enlevés.

Les sapins doivent être présentés le jour spécifique de collecte **avant 8 heures** sur le trottoir, devant votre habitation. Ils sont placés de manière à ne pas gêner ou entraver la circulation des usagers de la voie publique et doivent être parfaitement visibles.

Après enlèvement du sapin, le déposant est tenu de nettoyer la voie publique s'il s'avère que celle-ci a été souillée. Si la date retenue ne vous convient pas, les sapins peuvent être déposés par vos soins dans les parcs à conteneurs.

JOURS DE COLLECTE

Judi 7 janvier : Beez, Bouge, Erpent, Gelbressée, Lives-sur-Meuse, Loyers, Marches-les-Dames, Salzinnes-les-Moulins (+ av de Stassart et des Combattants, rue Armée de Grouchy, de la Dodane, Wodon et Quai de l'Ecluse), Vedrin, Wierde

Vendredi 8 janvier : La Plante, Malonne, Saint-Servais, Wépion

Dimanche 10 janvier : Namur : centre urbain ancien (corbeille + rue Notre-Dame et bd Baron Huart), Dave, Jambes, Naninne, Suarlée, Temploux

Lundi 11 janvier : Belgrade, Bomel / Heuvy / Herbatte / Plomcot, Boninne, Champion, Cognelée, Daussoulx, Flawinne, Saint-Marc

Mardi 12 janvier : Citadelle et Salzinnes

■ **Pour plus d'infos ou en cas de problème lors du ramassage, contactez le Département du Cadre de Vie (D.C.V) de la Ville – tél : 081 248 626. Calendrier de collecte disponible sur www.environnement-namur.be**

UN VILLAGE AU TITRE DE

CHAMPION

Il fut un temps où il n'y avait pas d'autoroute, pas de zoning, pas d'antenne. Il fut un temps où Champion n'était qu'un paisible village de la périphérie namuroise, groupé comme beaucoup d'autres, comme la plupart, autour de son église et de son château. Village d'agriculteurs, village sans véritable histoire, effleuré néanmoins, plus que traversé, par la grande chaussée qui, depuis le 18^{ème} siècle, reliait Namur à Louvain...

Champion, pourtant ! Champion, quand même ! Existe-t-il toponyme plus chargé de promesses, plus gorgé d'optimisme ?

Quelles que soient ses qualités, c'est néanmoins un toponyme relativement obscur. Si son origine est latine, sans aucun doute, son sens n'est pas aisé à décoder. Il s'orthographiait *Chemplus* en 1127, *Kemplus* en 1152, *Campellons* en 1237. *Champillon* est la forme généralement employée du 14^{ème} au 17^{ème} siècle.

Deux hypothèses ont été proposées. Selon la première, Champion se serait formé à partir de *campus*, « champ, plaine », traité au diminutif, signifierait donc « petit champ, petite plaine » et découlerait de son environnement ancien. C'est plausible, bien que terriblement banal. La seconde le fait dériver d'un anthroponyme gallo-romain — c'est-à-dire d'un nom de personne —, en l'occurrence *Campilus* ou *Campilius*. C'est une hypothèse assez classique et universelle que l'on brandit généralement en dernier recours, lorsqu'on est à bout d'arguments d'autre nature. Et comme d'habitude, on évoque une famille gallo-romaine, propriétaire d'un grand domaine rural déployé autour d'une *villa*, auquel elle aurait laissé son nom. Et l'on imagine quelques générations de riches *gentlemen-farmer* tongres, contemporains de ... disons Titus, Trajan ou Marc-Aurèle.

Inutile de dire que c'est invérifiable, et que ça le restera.

Champion a pourtant bien un passé romain, et pas des moindres. Au 19^{ème} siècle en effet, au milieu de la *Campagne des Tombes*, au point culminant du village, s'élevaient encore qua-

tre tertres, relativement bien conservés, réputés être des sépultures fort anciennes, à propos desquelles les vieux colportaient des histoires de fabuleux trésors...

Ce fut une des premières fouilles d'envergure de la Société archéologique de Namur qui les explora en 1851. Si deux des tertres se révélèrent pillés, les deux autres livrèrent d'abondants mobiliers funéraires datant du deuxième siècle de notre ère, déposés dans de monumentaux caveaux de pierre. Ils concourent aujourd'hui à la réputation du Musée archéologique.

Chacun d'entre eux contenait un gril et une louche en fer, première occurrence chez nous d'un rituel du feu bien attesté dans d'autres régions, chez les Atrébates ou chez les Trévires, beaucoup plus précocement d'ailleurs.

C'est dire s'il faut rendre grâce au sieur Jean Laloux, propriétaire du terrain à l'époque, d'avoir accueilli favorablement la demande de la Société archéologique.

Au milieu de sa terre, le laboureur s'arrête quelques instants : il regarde les charriots en route vers le Brabant. Il pense aux racontars des vieux, il rêve d'un fabuleux trésor romain qui lui permettrait de partir, lui aussi, d'échapper à sa condition...

Jean-Louis Antoine



Champion, tombe 4, petite cruche romaine en verre blanc. Musée archéologique de Namur. Collections SAN. Photo L. BATY © SPW-DG04



Namur Magazine n° 64 – déc 2009

Hôtel de ville 5000 Namur
tél : 081/24 63 22 – fax : 081/24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be
www.ville.namur.be

Editeur responsable : Ville de Namur

Secrétaire communal : Jean-Marie Van Bol

Chef de service : Hélène Gheur

Rédactrice en chef : Valérie Sacchi

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine (archéologue), Jacques Leurquin (photos)

Réalisation : Caudalie communication

Régie publicitaire : Sponsor One - 081/73 68 90
Tirage 48.000 exemplaires.